

QUELQUES RECHERCHES

MÉDICO-PHYSIOLOGIQUES

SUR LES PROPRIÉTÉS

DU SULFATE DE QUININE.

QUELQUES RECHERCHES

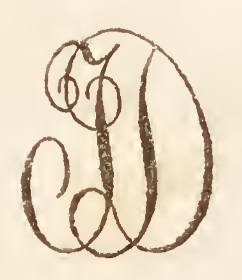
MÉDICO-PHYSIOLOGIQUES

SUR LES PROPRIÉTÉS

DU SULFATE DE QUININE,

PAR J. N. COMHAIRE,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE, SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION MÉDICALE DE LA MÊME VILLE, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES.



LIÉGE,

J. DESOER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, PLACE ST.-LAMBERT.

1830


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A Monsieur

G. Andral,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DU CONSEIL DE SALUBRITÉ, DU BUREAU CENTRAL DES HÔPITAUX, ETC., ETC.

MONSIEUR,

Quelque faible que puisse être le mérite médical de l'opuscule que j'ai l'honneur de vous dédier, j'estime qu'il en renfermera un bien réel à vos yeux, celui qui dérive de la vérité toujours sévèrement suivie dans les observations que je décris : pour être convaincu du prix que vous attachez à l'authenticité rigoureuse des faits qui intéressent l'art, il me suffit de considérer cette loyauté et cette franchise qui caractérisent généralement vos écrits.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma haute estime et de mon respect,

Votre très-obéissant serviteur,

J. N. COMHAIRE, *professeur.*

Liége, 20 *Avril* 1830.

PRÉFACE.

Depuis les observations publiées en 1821, par monsieur le docteur Double, sur l'emploi du sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes, on commença à croire à la propriété antifébrile de ce médicament nouveau; mais lorsque les praticiens eurent pris connaissance d'un recueil de faits particuliers à Mr. le professeur Chomel, concernant le traitement des fièvres périodiques au moyen du même spécifique, ils ne conservèrent plus de doute sur sa grande efficacité : tous applaudirent au travail précieux du savant modeste et sage qui avait déjà mérité les éloges de l'Académie des Sciences, à laquelle il avait communiqué le résultat de ses essais (1).

Mon intention n'est pas de confirmer seulement la vertu du médicament antipériodique, mais d'ajouter aux notions qu'on a déjà

(1) *Journal de Médecine, chirurgie, pharmacie, etc.*, mars 1821, T. X.

recueillies sur les circonstances dans lesquelles on peut en faire usage contre les fièvres intermittentes et rémittentes, les pernicieuses surtout.

Ainsi, le but principal de mes recherches a été de reconnaître par des observations authentiques, jusqu'à quel point peuvent s'opposer à l'administration du sulfate de quinine : les symptômes d'inflammation quelconque, soit de gastrite, soit de pneumonie, etc.; les états dits muqueux et bilieux; les tempéramens nerveux et sanguins; enfin les engorgemens du foie, les anasarques, etc. Vingt-un faits détaillés seront consacrés à ce sujet.

Quelques essais que j'ai aussi tentés pour découvrir le mode essentiel d'action du sulfate de quinine, porté dans notre économie, seront rapportés fidèlement; ils ressortent tous de ma pratique et de mes expériences faites sur les animaux, en présence de beaucoup de témoins.

QUELQUES RECHERCHES

MEDICO-PHYSIOLOGIQUES

SUR LES PROPRIÉTÉS DU SULFATE DE QUININE.

Non tamen imperio quodam medicamina cæco
Immites succos subigunt ; nec certa facultas
Forte datur, qua se certis opponere morbis
Ingenita virtute valent ; data tempore prosunt,
Et, data non apto, medicamina sæpius obsunt,
Utque facit vulnus ; sanat quoque vulnera ferrum,
Ceu sapiens vel bruta manus direxerit illud,
Sic etiam certa sub conditione nocebunt
Pharmaca, sic certa sub conditione juvabunt.

D. Jo. Ern. Hebenstreit,
(*De hom. san. et ægr.*) Cap. 1, vis medicam., p. 311.

ARTICLE PREMIER.

La propriété antifébrile du sulfate de quinine ayant été établie, je fus nécessairement porté à faire des réflexions relatives au mode de médication exercé par les quinquinas administrés dans tous les genres de fièvres.

D'après l'expérience de tant d'anciens médecins du plus grand nom, nous savons que l'écorce du Pérou fut souvent employée avec aisance et avec le plus grand avantage dans les fièvres continues ; qu'aucun tempérament n'inspirait des craintes fondées à l'égard de l'adoption de ce remède en

certaines épidémies, et que les individus qui offraient les caractères d'une grande susceptibilité nerveuse n'étaient pas ceux qui en recevaient la moins utile influence. Cette vérité, qui semble fort paradoxale aux sectateurs outrés de certaines théories médicales, m'ayant été plusieurs fois confirmée dans le cours de ma pratique, que devais-je en inférer? que les matériaux du quinquina n'étaient probablement pas tous des stimulans énergiques, comme on l'a généralement prétendu; que la quinine surtout ne jouissait pas de cette vertu si prodigieusement tonique et irritante qu'on lui attribuait : en effet, si le fait était réel, elle manquerait rarement, dans les continues et dans les rémittentes, d'être le mobile d'irritations qu'on n'aperçoit pas, principalement dans ces dernières fièvres. Je ne puis m'empêcher de citer quatre observations, prises entre un grand nombre d'analogues, pour prouver que le quinquina ne fut pas toujours, dans nos contrées, le médicament capable de produire ou d'exhausser l'inflammation des organes dans les pyrexies continues : après quoi, j'aborderai la partie essentielle de mon travail.

§ I.

En 1813 dans la clinique interne que j'avais instituée à Liége, avec l'assentiment du gouvernement d'alors, je rencontrai fréquemment l'occasion de

présenter le quinquina aux fiévreux. A l'aide de ce médicament, d'immenses avantages furent remportés sur les maladies fébriles, qui alors abondaient au grand hospice de cette ville.

Toutefois, dans ces fièvres, je donnai souvent le cortex sans avoir préparé les malades par les saignées et par les évacuans, dans la vue de combattre la disposition inflammatoire ou *saburrale*. Le temps de procéder à ces débuts ne m'était pas toujours accordé. Ainsi la bouche des malades n'était pas nettoyée ; des points rouges tapissaient une langue sèche et gerçée ; des selles involontaires, la chaleur de la peau, le pouls fréquent, laissaient l'idée inquiétante d'une grande sensibilité, ou d'un état de phlogose dans le tube digestif : mais l'occasion me semblait pressante, le génie de la maladie se montrait fâcheux ; le cours souvent avancé de l'affection, une débilité musculaire extrême, jointe à la profonde faiblesse de la circulation et au délire m'engageaient à user du quinquina. Entraîné par l'emploi heureux et facile que j'en faisais, je n'aurais pas voulu le négliger, ou changer de moyen.

Afin de préciser mieux les circonstances dans lesquelles le cortex n'a pas été nuisible, non plus que la quinine qu'il renferme, rapportons en peu de mots la constitution météorologique dominante de 1813, époque où mes exemples de fièvres continues ont été recueillis. Cette année fut notable par le froid de l'hiver. En janvier l'on vit 14° et 15° R. sous zéro,

dans l'enceinte de la ville. Le printemps fut doux ; il produisit même quelques jours plus chauds que n'en offrit le premier mois de l'été : celui-ci fut très-humide. La chaleur estivale n'eut lieu qu'à la fin de juillet, et l'automne, encore nébuleuse, ne donna que des fruits peu mûrs et difficiles à conserver.

Les catarrhes aigus furent nombreux au printemps ; en été on vit beaucoup de fièvres dans lesquelles la chute des forces suivait immédiatement l'invasion de la maladie ; presque toutes se montrèrent pétéchiales : en automne les exanthêmes devinrent fréquens, surtout les petites véroles qui furent très-communes.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Fièvre continue essentiellement traitée par de Quinquina.

La femme Coune, âgée de 36 ans, journalière, robuste en apparence, d'une constitution lymphatico-sanguine, se disait malade depuis quatre jours. Des frissons, des maux de tête, le dévoiement accompagné d'un grand malaise l'avaient obligé de s'aliter ; elle allaitait un enfant depuis deux ans. Entrée à l'hospice le 6 mai 1813, cinquième jour de la maladie, elle offrait les traits prononcés d'une

personne atteinte de fièvre d'un caractère dangereux. L'extrême abattement des forces, la face très-colorée et violacée, la langue sèche et rouge, avec soif ardente, le pouls vite et très-faible, la peau chaude, la respiration un peu haute, le ventre balloné, des selles légères, presque involontaires, une grande indifférence morale, tels étaient les symptômes qui me firent d'abord recourir à l'usage d'une demi-once de quinquina jaune en décoction, mêlée avec vingt grains de camphre, et le sirop de menthe. Un large vésicatoire fut appliqué à la nuque.

Le 7 mai, état analogue un peu exhaussé; délire plus marqué vers la soirée; lèvres fuligineuses; selles supprimées; potion parfois vomie : elle est continuée, mais on en retranche le camphre.

Le 8, septième jour de l'affection, le pouls, un peu plus large, est plus souple; il y a moiteur et moins de sécheresse à la langue; deux vers lombricoïdes sont vomis : du reste, mêmes symptômes. La plaie du vésicatoire coule beaucoup; mêmes moyens.

Le 9, il y avait eu moins de délire la nuit; pouls moins fréquent, doux et plus fourni. État général amendé; encore un ver vomi, point de selles; même prescription.

Les 10, 11 et 12, les lèvres perdent leur teinte brunâtre, l'amélioration est générale.

Le 14, treizième jour de la maladie, suspension complette de la fièvre, appétit, convalescence.

RÉFLEXIONS.

Cette observation ne présente rien que n'aient déja prouvé mille antécédens ; c'est-à-dire, que dans les pyrexies d'un caractère dangereux, les remèdes dits toniques sont suivis d'heureux effets. Mais ce qui nous importe relativement à l'objet de ce mémoire, c'est de rappeler que ni le quinquina, ni la quinine n'ont provoqué dans cette fièvre le mode inflammatoire de l'appareil digestif ; cette réflexion est surtout adressée à ceux qui toujours, dans les maladies de ce genre, supposent l'irritation et l'inflammation franche du canal alimentaire.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Nollet, tailleur de pierres, âgé de 40 ans, homme très-fort, à cheveux bruns, entra le 9 juin 1813 à l'hospice civil de Bavière. A sa connaissance, il n'avait eu pour toute maladie qu'une fièvre intermittente tierce, quatre ans auparavant. Depuis sept jours il était tombé malade ; il souffrait de grands maux de tête avec chaleur et frissons vagues ; les nausées, la langue très-limoneuse, un goût amer, une toux accompagnée d'expectoration sanguinolente, mais sans gêne dans la respiration, et qui concordait avec un pouls fréquent et faible : voilà le groupe des symptômes essentiels que pré-

sentait le malade. Prescription de tartrate antimonié de potasse, lequel fait vomir abondamment et avec facilité.

Le deuxième jour de notre observation, même état que la veille.

Le troisième, le délire avait eu lieu la nuit. Les signes de la prostration sont exprimés sur la face, l'assoupissement a lieu, les lèvres sont fuligineuses, la langue, jaunâtre, est sèche et gercée, les nausées se manifestent de nouveau et les crachats rouillés persistent; respiration facile, ventre souple : boissons acidules.

Au quatrième jour, des pétéchies violacées couvrent presque toute la peau; mêmes phénomènes que les jours précédens : une sueur légère s'annonce.

Le cinquième jour, la prostration est telle que le malade n'a plus d'attitude et se trouve comme replié vers le bas du lit; il est placé à l'usage du camphre.

Du sixième au neuvième, la sueur se soutint; un mieux léger se manifestait généralement : le dixième la gêne des fonctions cérébrales, l'accablement extrême, les pétéchies, la sécheresse de la bouche avaient évidemment cédé. Alors je donnai le quinquina à la dose d'une once par jour en décoction. Il fut bien reçu et, sous son administration, l'amendement qui, comme nous l'avons dit, commençait à s'annoncer, ne cessa de se consolider. Le quinzième jour après son entrée, vingt-deuxième de la maladie, la convalescence était parfaite.

RÉFLEXIONS.

Tout en prouvant que les diffusibles n'ont pas nui à l'état critique dont la gravité était marquée par le coma, les signes de congestion pulmonaire et peut-être d'irritation gastrique, nous sommes obligés d'avouer que le quinquina n'a pas rappelé d'état phlegmasique dans la muqueuse digestive, si l'on pouvoit assurer, ainsi qu'on le fait trop légèrement à présent, qu'il s'y en trouvât réellement. Donc la quinine et le cortex disposent peu les organes à l'irritation.

TROISIÈME OBSERVATION.

La nommée Marie Dumont, âgée de 36 ans, mère de plusieurs enfans, d'une constitution robuste, d'un tempérament bilioso-sanguin, n'accusait d'autres maladies que celles supportées dans l'enfance, avant la fièvre dont elle se plaignait depuis dix jours. Elle ne s'était presque pas alitée avant son entrée à l'hospice, laquelle eut lieu le 10 avril 1813. Déjà elle offrait tous les caractères d'un état asthénique profond. Coucher en supination, réponses tardives à nos questions, stupeur de la face qui n'était pas colorée en rouge violacé, comme il en est ordinairement dans ces affections fébriles ; lèvres encroutées, langue sèche, sans rou-

geur; pouls faible, donnant 90 pulsations par minute; chaleur intense à la peau, toux sèche sans expectoration, sans douleur, sans gêne apparente dans la respiration; selles nulles, urines claires: tous ces symptômes me décidèrent à l'emploi du cortex; une demi-once de quinquina fut donnée par jour en décoction. Trois jours se passent dans un état fort analogue à celui qui vient d'être dépeint; mais le ventre tend au ballonement: il n'est sensible en aucune partie, et deux ou trois selles involontaires sont rendues.

Quatrième jour. Quinquina animé par l'éther sulfurique.

Le cinquième jour, quinzième de la maladie, point de changement sensible, point de produit remarquable de sécrétion, si ce n'est l'urine qui reste toujours claire: quinquina avec la serpentaire de Virginie.

Le sixième, la langue s'humecte, les pommettes se colorent vivement, surtout la gauche; d'ailleurs nulle gêne dans sa respiration; poitrine sonore partout: l'état des forces ne change pas. Même prescription, avec addition de vésicatoires à chaque bras.

Le huitième jour, tout empire; une toux fatigante se déclare avec expectoration muqueuse et difficile; les selles se pressent et passent toutes involontairement; l'accablement est extrême; le refus de tout médicament, le pouls incertain et filiforme font

présager la mort, qui eut lieu le neuvième jour de notre observation, dix-neuvième de la maladie.

NÉCROSCOPIE FAITE LE LENDEMAIN.

Il ne s'offrit rien de bien notable dans le crâne, qu'une rosée légèrement fluente et diaphane entre les séreuses. Point de trace d'opacité ni d'inflammation sur elles.

Une livre de liquide clair albumineux coula de chaque cavité pleurétique; les poumons non adhérens, naturels en devant, étaient engorgés en arrière; jetés dans l'eau, ils surnageaient. Le cœur, de volume ordinaire, était pâle et très-mou; il nageait dans une sérosité double en quantité de celle que fournissent la plupart des cadavres.

Une pinte et demie de liquide s'échappa de la cavité du péritoine : on voyait une injection assez générale sur toutes les divisions de cette membrane. Quant à la muqueuse digestive, hors la seule portion qui appartient au rectum, elle nous étonna par sa pâleur; les autres organes du ventre ne semblaient pas dégénérés, excepté le foie qui était trop volumineux et dont la vésicule, considérablement épaissie, contenait quinze calculs de la grosseur d'une noisette ordinaire. A cette poche, tout appliquée sur les concrétions biliaires, faisait suite le canal cystique rétréci et comme ligamenteux, jusqu'à son insertion dans l'hépatique ; évidemment

il ne pouvait plus servir au passage de la bile ; on ne pût y introduire le stylet le plus fin.

RÉFLEXIONS.

Cette observation, qui nous retrace de grands désordres dans les membranes séreuses, donne beaucoup à penser sur le trouble général des fonctions qu'entraînent les fièvres : cette modification des séreuses qui n'excita jamais la douleur, cette pâleur de la muqueuse digestive sont elles liées à la circonstance du développement des calculs biliaires, formés d'ancienne date, et sourdement établis sans ces coliques qui presque toujours en annoncent l'existence ? Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons encore que ni le quinquina, ni son principe, qu'on a dit être des plus stimulans et dont nous nous occupons spécialement, n'ont pas plus que les autres médicamens qui leur étaient associés, engagé la rougeur ou l'irritation des organes gastriques.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Voici un exemple de fièvre continue recueilli en 1827, et dont les phénomènes nerveux diminuèrent d'intensité, lors de l'usage du sulfate de quinine.

Cette année fut marquée par un hiver sec et ri-

goureux, qui contrasta avec d'abondantes pluies au printemps et pendant l'été : elle favorisa le développement des fièvres de tout type, revêtues principalement du caractère muqueux et ataxique jusqu'au mois d'août.

Jacquet (Louis), menuisier, âgé de 31 ans, d'une constitution médiocrement forte, entra le 26 juin 1827 à notre hospice; malade depuis trois semaines, il paraissait, suivant son rapport, avoir souffert d'une affection fébrile muqueuse, sans subir aucun genre de médication.

Le 27, j'observai chez lui de l'assoupissement, une face animée, un regard incertain, avec injection de la conjonctive, et légère impressionabilité des pupilles à la lumière. Ses réponses, brèves, étaient peu justes; le tour de la bouche s'agitait souvent, l'haleine était fétide, et la langue sèche présentait un rouge intense sur les bords et à la pointe. La respiration inégale était accompagnée d'une toux légère; le pouls battait 92 fois par minute et avec beaucoup de force; la chaleur de la peau était mordicante; le ventre dur, un peu sensible, donnait quelques selles claires mais volontaires. Le malade nous fit comprendre qu'il avait vomi de grands vers. Douze sangsues derrière les oreilles. Bouillies chaudes aux pieds; spigelia en boisson.

Le 28 et le 29, léger relâchement des symptômes.

Le 30, état analogue mais délire plus marqué. Douze autres sangsues, placées au même endroit, procurent une grande chute du pouls.

Quatre jours se passent dans un état de fièvre également soutenu, avec un peu moins d'altération dans les fonctions de sensibilité; les signes d'irritation gastrique restaient toujours les plus prononcés, malgré le grand abattement de la circulation.

Le 4 juillet, l'hospitalière nous rapporte qu'il y avait eu un grand délire la nuit, et un malaise hautement exprimé. Je prescris huit grains de camphre et dix de sulfate de quinine. Délire très-fort la nuit suivante, sans frissons, sans sueurs, sans urines troubles. Mêmes moyens continués le 5.

Le 6, de la nuit, tous les phénomènes nerveux persistaient, avec peau chaude, langue rouge, pouls très-fréquent. Cette longue exacerbation, qu'on aurait pu confondre avec une sorte de rémittence, ne fit que m'autoriser à soutenir le même moyen, avec addition de vingt grains de sulfate de quinine, et de vésicatoires aux jambes.

Le 7, amélioration dans l'ensemble de l'individu; même traitement.

Le 8, dix vers lombricoïdes morts sont expulsés par le bas. Amendement sensible.

Les 9, 10 et 11, mieux soutenu; mêmes poudres amères camphrées, diminuées dans la dose.

Le 13, on ne pense plus qu'au régime à tracer

dans la convalescence, qui fut longue ; la tête exigea beaucoup de jours pour le rétablissement de ses facultés.

RÉFLEXIONS.

On a vu que les deux déplétions sanguines avaient été utiles, déplétions que nous interdit d'abord le trop grand abattement du pouls. Ce qui frappe le plus ici l'observateur, c'est que, sans symptômes francs du génie rémittent dans la fièvre et à la reprise de tous les accidens nerveux, le 6, on n'ait pas excité l'organisme d'une manière préjudiciable, en administrant le sulfate de quinquine ; au contraire, la guérison commença pour lors à s'annoncer. Ce sel y a-t-il coopéré ? je n'oserais l'assurer, les moyens de traitement ayant été trop nombreux.

Poursuivons les effets du sulfate de quinine dans les rémittentes compliquées d'accidens particuliers, ou d'états dépendant des constitutions météorologiques, des tempéramens, etc.

§ II.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Rémittente à double accès chaque jour, recueillie en 1829.

Toutes les saisons de cette année contribuèrent à la rendre des plus fâcheuses à supporter ; l'hiver avait été rigoureux et long : pendant plus d'un mois, une chute considérable de neige eut lieu. Le printemps fut humide quoique sans excès ; mais dans l'été, assez semblable à celui de 1816 et 1805, d'énormes masses d'eau tombèrent pendant les mois de juillet et d'août, de manière à rendre la moisson très-difficultueuse. L'automne ne fut pas plus heureusement constitué ; on vit à peine deux jours de suite sans pluie, et la Meuse, toujours enflée, sortit plus d'une fois de ses rives. Nous eûmes au printemps beaucoup de fièvres intermittentes et rémittentes, tant en pratique civile qu'aux hospices : elles furent, de même que les continues, généralement empreintes du sceau de l'état muqueux.

Le 18 mai, Mme. de L***, âgée de 39 ans, mère de trois enfans, peu forte, sujette aux mi-

graines, d'une grande sensibilité, toujours abondamment réglée, après avoir eu un léger catarrhe pulmonaire pendant dix jours, me fit appeler pour une douleur thorachique, qui gênait beaucoup sa respiration. Toute la partie droite de la poitrine, pour ainsi dire, était souffrante; une toux nouvelle et fréquente s'était déclarée avec expectoration muqueuse mêlée de stries sanguinolentes : les traits de la face étaient fort abattus; le pouls, faible, offrait de la vitesse et de la fréquence.

Prescription de huit sangsues à la région génitale, les règles étant en retard de quatre jours. Régime doux.

Le deuxième jour, cette dame dit avoir peu dormi; des sueurs, avec malaise, avaient eu lieu; un peu moins de sang colorait les crachats : d'ailleurs même état.

Look, boissons douces, fomentations émollientes sur le thorax.

Le troisième jour elle se plaint beaucoup du malaise nocturne, de ses sueurs qui l'accablent, et de la douleur thorachique. Les règles avaient paru.

Le quatrième jour, point d'amendement : je demande un consultant avec lequel on convient d'une nouvelle application de dix sangsues sur le côté souffrant. Le soir je revois la malade vers huit heures; elle était plus affaisée, et fort tourmentée de sa douleur de poitrine. Elle me dit avoir éprouvé vers onze heures du matin un malaise inexprimable, avec

plus de chaleur, plus de soif, et une sueur exténuante, qui l'avait jetée dans une sorte de désespoir.

Elle demande avec instance de l'eau vineuse, que j'accorde ; léger sinapisme aux pieds, liniment opiacé sur la poitrine.

Le cinquième jour, on m'apprit que la malade, vers une heure du matin, avait été dans un état de jactation et de souffrance difficile à dépeindre ; qu'il n'avait un peu diminué que vers six heures. Il en était huit, la malade était fort plaintive ; j'observai de la surdité, une face plus défaite, la même toux, des crachats toujours rouillés, une grande fréquence du pouls, beaucoup de soif, la bouche limoneuse.

Les urines étaient troubles, déposantes, et les selles rares. Le vin, le bouillon plaisaient. Prescription d'eau aromatique éthérée.

Le 6, vers onze heures, un tourment égal à celui de la veille, à la même époque, se renouvela : à ma visite du soir, je demandai de me faire avertir la nuit, si une nouvelle attaque reparaissait. Je voyais que j'avais à faire à une rémittente à double accès mal caractérisée, mais dont celui de la nuit était bien plus intense que l'autre. Il ne manqua pas. A minuit j'allai trouver Mme. de L*** dans un état déplorable : les yeux hagards, les pupilles fixes, quoiqu'exposées à une vive lumière, le délire, des spasmes dans les mâchoires et dans les muscles de la face, la respiration fréquente et luctueuse par intervalle, un pouls sans rhythme, petit, frémissant,

intermittent, une chaleur âcre à la peau du tronc, contrastant avec le froid glacial des pieds et des mains ; une angoisse affreuse, le désir continuel d'humecter la bouche, la langue devenue sèche et rouge, tout me caractérisa parfaitement une rémittente terrible, et sur-le-champ j'administrai le sulfate de quinine par paquets de trois grains, réitérés de deux heures en deux heures ; plus, un lavement fait de six onces d'une décoction contenant six gros de quinquina jaune. Frictions spiritueuses, sinapismes. La première dose du sulfate fut seule rejetée en partie une heure après son administration. A huit heures du matin, sixième jour, la scène était toute changée, la malade se disait ressuscitée, un bien-être qu'elle n'avait pas éprouvé depuis long-temps ne lui laissait aucun doute sur la possibilité de guérir. De concert avec mon confrère Mr. le docteur Loyens, père, praticien très-éclairé de cette ville, trente grains de sulfate de quinine furent donnés les trois jours suivans, et facilement : on continua les mêmes lavemens. Il y eut encore deux accès, l'un à onze heures du matin, l'autre à minuit, pendant deux jours ; mais ils furent bien adoucis, et les symptômes fâcheux, tels que la toux, le sang dans les crachats, la douleur de côté, le malaise des nuits se dissipèrent peu-à-peu. Le sulfate de quinine fut continué pendant huit jours à dose décroissante, et la convalescence s'établit le dixième jour après l'irrup-

tion de la douleur latérale avec crachats sanguinolens. Cette convalescence fut lente à se consolider. Une grande sensibilité développée, même par le simple toucher, se maintint encore plus de trois mois à l'extérieur de la poitrine droite.

RÉFLEXIONS.

Voilà encore un exemple de ces fièvres pernicieuses si bien retracées par Torti, et qu'il faut traiter aujourd'hui aussi héroïquement qu'il le faisait de son temps. Ici la douleur du thorax, les signes de pneumonie, la saburre de la bouche, l'offense que l'on aurait présumé devoir être portée par le sulfate de quinine à des organes d'autant plus sensibles qu'ils paraissaient fluxionnés, ne méritaient aucune considération; dans des cas si périlleux, les doses de ce médicament puissant, loin d'être ménagées, doivent être exhaussées et promptement administrées, malgré les signes d'irritation pulmonaire et gastrique. Je n'aurais pas répondu de la vie après un nouvel accès nocturne.

On remarquera que j'ai donné le sulfate de quinine en quantité peu commune, parce que la pratique m'a appris que les rémittentes, pour être abattues, exigent plus de ce médicament que les intermittentes.

SIXIÈME OBSERVATION.

Une autre observation de rémittente analogue m'a été offerte dans le cours de la même année; je la transcris parce qu'elle a été pour moi la preuve des difficultés que souvent l'on éprouve en clientelle, lorsqu'il est question de se décider pour un remède sur la valeur et le mode d'action duquel on n'a pas acquis toute certitude. L'embarras nait de certaines circonstances, comme celles que l'on fait dériver de la constitution du malade, des complications qui détournent l'esprit du médecin de l'indication essentielle qu'il devrait saisir, et surtout des théories particulières, en faveur desquelles on peut trop se prévenir.

Madame W....., âgée de 60 ans, exprime par une haute coloration et par sa constitution robuste, tous les attributs du tempérament sanguin. Elle me pria de me rendre auprès d'elle pour consulter avec le médecin qui la traitait depuis sept à huit jours d'un catarrhe pulmonaire, accompagné d'expectoration sanguinolente.

Le 5 mai, je reçus tous les renseignemens nécessaires de la part du médecin ordinaire; il me dit avoir observé des phénomènes d'affection thorachique, que je dus rapporter à ceux que j'ai cités les trois premiers jours de l'observation précédente.

Il avait eu recours à deux évacuations sanguines, et il avait très-bien remarqué qu'un plus grand malaise avait été provoqué par la seconde. C'était la nuit seulement que la malade était affectée de délire, d'une respiration angoissée, et de rougeur exaltée à la face : pour moi qui, le matin, rendis ma première visite à la dame, je ne trouvai nulle relation entre son état actuel et celui qui se manifestait la nuit : je fus très-porté à l'expectation. Ainsi, envisageant la structure solide de la personne, la sérénité de ses traits, son pouls peu fréquent quoique nourri, les légères stries rouges de ses crachats, fournis sans peine et sans douleur, enfin considérant la tranquillité morale de la personne, je fus peu convaincu de la justesse du rapport qui m'avait été fait, et je me crus en droit d'observer seulement.

Bouillies chaudes aux pieds, boissons douces, potion édulcorée à l'esprit de Mindererus : voilà tout ce qui fut prescrit.

Le 6 au matin, on me dit que le délire avait été plus marqué, que tous les symptômes avaient été plus inquiétans. Cette fois je reconnus beaucoup de vague dans les idées de la malade, une jactation singulière du membre inférieur droit, un pouls affaibli, inégal et fréquent; une respiration irrégulière, une sueur partielle du tronc et des urines déposantes. Il n'y eut plus de doute pour moi sur l'existence d'une rémittente pernicieuse ; je conseillai

vivement le sulfate de quinine et les lavemens au quinquina. Mais sur cet avis, peu goûté par le médecin traitant, je m'aperçus que les idées que j'avais conçues la veille en faveur de la médecine expectante étaient chez lui beaucoup plus dominantes; plus incliné que moi à se laisser aller aux impulsions de la doctrine des irritations, il craignait les effets d'un remède qu'il regardait comme un excitant dangereux : aussi, dans cette circonstance où la coloration de la face, le sang des crachats lui démontraient une congestion inflammatoire des poumons, qu'il voulait respecter quoique l'on eût convenu de prescrire à la malade seize grains de sulfate de quinine, il n'en donna qu'un paquet de trois grains le matin, et un second bien tard au soir.

L'accès reparut la nuit, il fut d'une intensité qui mit la malade à deux doigts de sa perte.

Le 7 au matin, vers huit heures, je fus prié d'aller auprès d'elle; on m'assurait qu'elle pourrait bien succomber à l'orage fébrile qui s'était passé la nuit; on n'hésitait pas à rapporter cet état fâcheux au dernier paquet offert dans la soirée : on lui attribuait tout le délire et la congestion cérébrale qui avaient caractérisé l'accès. Cependant, à neuf heures, je trouvai la dame assez tranquille, ayant peu de fièvre, très-étonnée des questions qu'on lui adressait sur sa situation, et se souvenant bien peu de ce qui s'était passé la nuit.

Ce contraste me fit insister plus que jamais sur l'usage du sel fébrifuge, dont deux grains toutes les deux heures suffirent pour amortir l'accès, qui se renouvela la nuit et qui fut d'une bien moindre durée. Alors on ne balança plus à continuer l'emploi du médicament, tout alla de mieux en mieux, et la convalescence, déjà annoncée trois jours après, fut pourtant assez longue.

Je terminerai cette relation par une remarque : c'est que la faiblesse ou la force de constitution importent peu dans les intermittentes et les rémittentes de caractère fâcheux ou non, relativement à l'administration du sulfate de quinine : il n'en agit pas moins utilement ; ce qui atteste que l'effet qu'il décide n'est pas, dans ces cas, capable d'exalter outre mesure la sensibilité ou l'irritabilité de nos organes.

SEPTIÈME OBSERVATION.

C'est lorsque les rémittentes offrent l'hémorrhagie comme phénomène prédominant, que l'on voit les praticiens craindre le sulfate de quinine. Les médecins qui toujours fixent leurs idées sur l'irritation qui lui est attribuée, ne peuvent se permettre d'y avoir recours. Ils pensent ajouter indubitablement au mal ; le principe qu'il n'existe pas d'hémorrhagies passives nuit aussi pour lors à la thérapeutique,

comme si, en admettant cet axiôme erroné, il n'était pas possible, par un agent quelconque, de détruire le jeu actif des organes qui préside à l'effusion des capillaires sanguins. La digitale, l'opium n'ont-ils pas souvent rempli ce rôle ?

Établissons, par une observation courte, que le sulfate de quinine ne sollicite pas, mais au contraire arrête l'hémorragie périodique, et qu'il n'est donc pas alors l'irritant du système vasculaire rouge.

Madame de H....., âgée de 24 ans, bien faite, d'un tempérament bilioso-sanguin, offrant un heureux mélange des qualités du cœur et de l'esprit, avait eu la constitution fort ruinée, à la suite d'une gastro-entérite, traitée 4 à 5 ans auparavant par les débilitans trop long-temps prolongés ; elle habitait Mons en Hainaut, ville où les intermittentes se montrent fort communes : elle devint enceinte en 1826. Dans ses couches, qui eurent lieu à terme au mois de mai 1827, elle essuya une perte interne qui faillit la faire périr; trois jours après il s'établit chaque matin une hémorragie utérine, de quatre à cinq onces de sang, pendant 12 jours. Les quatre dernières avaient été précédées de frissons, de cardialgie, de délire, de mouvemens convulsifs ; une chaleur sèche succédait à l'écoulement du sang, ensuite une asthénie déplorable s'établissait, laissant à peine à la personne la faculté de parler ou de soulever la main. Ces accès, répétés de la sorte, étaient défigurés par l'extrême débilité qui datait

de l'époque de la délivrance. Pendant tout le temps de leur renouvellement, l'irritation de l'utérus fut accusée ; le sulfate de quinine que l'on disait jouir d'une propriété excitante, était craint : c'était si vrai qu'on ne s'en était permis l'usage qu'une seule fois et à la dose de deux grains dans toute une journée ; ce ne fut qu'en adoptant le principe *Melius est anceps*, etc., qu'on voulut bien m'accorder, dès que je pus moi-même juger de l'état de la personne, d'employer l'antipériodique, à 16 grains par jour. Cette dose, avec douze autres grains ajoutés en lavement, fit changer en bien total la position désespérée de la malade. Son état d'exténuation n'aurait pas permis deux jours de vie de plus, si le flux du sang n'eût été coupé par l'antipériodique : heureux effet qui se prononça le deuxième jour du traitement.

RÉFLEXIONS.

La mort, qui devenait inévitable si l'on n'eût pas adopté le sulfate de quinine, aurait-elle été imputée au refus du médicament ? Ceux qui voient toujours l'irritation près de s'emparer des organes mis en contact avec lui ne l'eussent jamais pensé. N'est-on pas en droit d'offrir à leur méditation les paroles remarquables de Torti, lorsqu'il rappelle le caractère des fièvres pernicieuses : *Sed id fere tantum dici consuevit cum jam hominem interfecere, quasi medicus eo casu non ultra teneatur pro sui tutela,*

nisi de aperiendo post obitum ægrotantis nomine, morbi inopinato lethalis facti; sitque satis, si re infeliciter gesta, stupidus exclamet ac terrefactus: Quis unquam credidisset (1)?

HUITIÈME OBSERVATION.

Fièvre rémittente tierce, éminemment gastrique, *combattue avantageusement par le sulfate de quinine.*

En mai 1823 se rendit à l'hospice le nommé Galère, journalier, âgé de 22 ans, d'une bonne constitution, à cheveux noirs, à muscles très-prononcés : il n'avait jamais été malade, hormis depuis dix jours, pendant lesquels il avait éprouvé des vomissemens fréquens de bile jaune et verte : des frissons suivis de chaleur et de sueur reparaissaient toutes les deux nuits, accompagnés d'une céphalalgie qui, jointe à la soif et au dégoût absolu pour tout aliment, le retenait plus ou moins constamment alité.

Le 21 mai, je le vis souffrant beaucoup de son mal de tête ; la face était animée et la bouche très-amère ; la langue, enduite d'une mucosité jaunâtre au milieu, se desséchait en rougissant sur les bords et à la

---

(1) F. Torti, *nova editio curant.* C. C. J. Tombeur et O. Brixhe, M. D., Leodii, T. I, p. 270.

pointe ; les vomissemens, l'épigastralgie, la constipation, un pouls fort et fréquent constituaient l'état fébrile et gastrique du sujet.

Laxatifs ; boissons acidulées ; diète sévère ; cinq à six selles ont lieu.

L'accès paraît la nuit comme de coutume ; purgatif, composé de sulfate de soude et de manne, qui détermine huit évacuations alvines copieuses.

Accès la nuit du 23 au 24 avec mêmes phénomènes gastriques ; les symptômes fébriles persistent pendant le jour.

L'amélioration se faisant trop désirer de la part des évacuans, je prescris six grains de sulfate de quinine.

Du 25 au 26, dans la nuit, accès, mais déjà diminué, surtout dans le stade du froid.

Le 28, je hausse la dose du remède ; mieux absolu, plus d'accès : le malade veut sortir ; on lui donne du sel fébrifuge, dosé convenablement, afin d'assurer sa guérison.

RÉFLEXIONS.

Dans l'opinion où se suis, que souvent les fièvres de ce genre sont compliquées d'inflammation et de lésions consécutives à celle-ci, soit dans la nutrition, soit dans les sécrétions des organes affectés, je suis autorisé à admettre que le sulfate de quinine, dans les pyrexies périodiques, recèle une propriété capable de neutraliser l'un ou l'autre effet des élémens constitutifs du mode d'irritation quel qu'il soit : sans cela,

que deviendraient les états inflammatoires, gastriques ou *bilieux*, tels que ceux que nous venons de dépeindre? Aussi leur prompte dissipation dans ce cas-ci et la guérison qui suivit immédiatement étonnèrent singulièrement bon nombre de mes élèves observateurs curieux d'un traitement qu'en secret ils condamnaient, avant le succès dont ils restèrent les témoins.

NEUVIÈME OBSERVATION.

Rare variété de la rémittente pernicieuse, que j'appellerai Péritonéo-hépatique, *cédant promptement au sulfate de quinine.*

Mlle. L...., âgée de 39 ans, d'un tempérament sanguin, d'une taille au-dessous de la moyenne, a joui d'une santé toujours également bonne et n'a subi que les affections éruptives attachées à l'enfance. Elle unit à un caractère charmant les plus belles qualités de l'esprit. Très-versée dans la littérature et dans les beaux-arts, elle leur consacre une grande partie de ses jours, qu'elle passe à la campagne, hormis dans la saison d'hiver.

Ce fut au commencement de septembre 1829 que Mlle. L.... commença à éprouver des douleurs qui, de la région épigastrique se portaient dans tout l'abdomen et se terminaient souvent par des vomissemens ; peu vives alors et de la durée de deux heures

à peu près, elles reparurent pendant 15 ou 20 jours, généralement vers 3 heures après-midi. On n'y fit pas grande attention; on pensa que ces maux ne tenaient qu'à un état d'inflammation légère des voies digestives, qui avec le temps céderait au régime, aux lavemens, aux adoucissans; et dans cette attente on ne parut pas trompé.

A quelques irrégularités près, soit dans l'appétit, soit dans les digestions, qui n'étaient plus aussi parfaites que de coutume, tout alla assez bien jusqu'au 29 novembre, jour auquel Mlle. L.... étant encore à la campagne, fut saisie subitement, entre 3 et 4 heures après-midi, d'une douleur aiguë occupant, en forme de crampe d'estomac, tout l'épigastre, et tenant le tronc dans une sorte d'immobilité, qui ne se dissipa par degrés qu'au bout de deux heures : alors la malade fut tout-à-coup dégagée de sa souffrance, resta quelque temps très-pâle, menaçant la syncope, et toute couverte d'une sueur qu'elle disait la glacer. Le 30, Mlle. L..... quitta la campagne et fit route vers Liége. A trois heures et demie, le même mal se reproduisit pour disparaître encore d'une manière analogue, c'est-à-dire subitement, et deux heures après son invasion.

Le 1er. décembre, point de souffrance, mais sentiment de fatigue générale, appétit beaucoup diminué.

Le 2, toute la matinée se passa sans donner aucun signe d'appréhension du mal en question. Mlle. L....

dîna passablement et sortit pour aller rendre visite à une de ses amies assez éloignée d'elle, lorsqu'à trois heures elle sentit la douleur s'éveiller avec brusquerie et plus de vivacité que jamais. Elle força la personne à se rendre au logis. C'était à la soirée : à peine eut-elle le courage de s'y traîner ; elle s'arrêtait à chaque pas, craignant la secousse pénible que lui imprimait la marche. A son arrivée, elle but du thé au tilleul et se coucha ; une heure après survinrent d'atroces douleurs qui gagnaient tout le ventre, le dos, et remontaient jusqu'aux épaules : bientôt les nausées et les vomissemens ajoutèrent beaucoup à ses tourmens ; les extrémités devinrent froides et impossibles à réchauffer : c'est dans cet état d'angoisse que je trouvai la malade à 10 heures du soir, presque immobile dans son lit ; elle pouvait à peine exprimer ses souffrances et ne permettait que le plus léger contact de la main sur la paroi abdominale un peu tendue. Un tremblement général agitait le corps, sans impression de froid ; les joues, colorées, contrastaient avec l'aspect grippé des traits de la face et la teinte jaunâtre de la sclérotique ; la langue était sèche dans son grand tiers moyen ; la respiration était bonne, seulement coërcée par les douleurs abdominales ; les vomituritions continuaient ; le pouls battait avec fréquence et assez de force : il n'y avait pas eu de selles.

Depuis plus de six mois, je n'avais pas vu la personne ; j'ignorais tout ce qui avait pu être observé

depuis septembre jusqu'à l'instant de ma visite ; et pour lors je ne pus obtenir sur les antécédens presque aucun renseignement : l'état fébrile, la sensibilité excessive du ventre me décidèrent à y faire sur-le-champ l'application de douze sangsues ; s'ensuivirent les cataplasmes, les fomentations émollientes, des lavemens doux et une potion anodine au laudanum liquide ; celle-ci sembla déterminer plus fréquemment les vomissemens, dans lesquels on remarquait une matière jaune comme huileuse et d'une amertume détestable.

Vers 3 heures du matin, les douleurs cessèrent, elles firent place au sommeil qui fut goûté quelques heures. Le matin je trouvai la malade tout-à-fait changée ; elle se croyait guérie et rendait grâces aux sangsues qui, disait-elle, l'avaient délivrée de la plus cruelle des inflammations intestinales : je partageai facilement son opinion et l'associai à l'idée de l'existence de calculs dans les voies biliaires. Ainsi, considérant dans le pouls un ton fébrile encore très-élevé, de la sécheresse à la bouche, avec anorexie ; frappé surtout de la fréquente répétition des douleurs débutant toujours à l'épigastre ; observant leur réflexion vers l'épaule, la teinte jaune diminuée, mais tracée encore sur la sclérotique ; les vomissemens bilieux concordant avec la constipation, la couleur ictérique des urines et leur aspect oléagineux sans dépôt ; je ne conçus que la nécessité de soutenir l'amendement obtenu, au moyen

des relâchans et d'un régime sévère ; cependant je restai dans la crainte du renouvellement des douleurs dont je rattachais, non sans assez de fondement, l'origine à la présence de quelque concrétion hépatique ou cystique.

Le 3 décembre, mieux persévérant, peu de fièvre, et de chaleur à la peau, sécheresse modérée de la bouche qui restait amère, lassitude et inappétence. Diète, prescription d'un minoratif par cuillerée, avec le tartrate de potasse et de soude.

Le 4, la nuit avait été paisible, la malade reçut le matin du bouillon avec plaisir, le laxatif n'avait sollicité aucune évacuation.

Mlle. L. se félicitait sur son état de tranquillité, quand tout-à-coup vers trois heures, sans avoir été précédée ni de malaise, ni de frissons, la scène douloureuse reparut avec toute la série des phénomènes rapportés le 2. Je me transportai de nouveau chez la malade à 5 heures ; ses tourmens étaient plus insupportables que jamais, elle redemandait les sangsues qu'elle avait cru si soulageantes, et accusait beaucoup le mélange purgatif, dont la cinquième cuillerée lui paraissait avoir reproduit tous les maux qui l'accablaient. Cependant, par ce contraste frappant de bien et de mal, je dus me trouver suffisamment éclairé sur l'espèce d'affection qu'il y avait à combattre ; je questionnai positivement les assistans sur les périodes auxquelles s'étaient montrées les douleurs dont je n'avais pas été témoin à

à la fin de novembre ; leur vrai type me fut rendu plus évident encore, et je n'en fus que plus décidé à croire à l'existence d'une rémittente pernicieuse très-insolite.

Après avoir usé pour le moment de cataplasmes opiacés, de lavemens émolliens, et d'un julep à l'acétate de morphine, qui en partie fut vomi, les douleurs se dissipèrent encore vers 3 heures du matin, et furent complétement terminées par une sueur générale : l'accablement du corps, la sécheresse de la bouche, la soif, la sensibilité abdominale, la susceptibilité pour le vomissement, tous ces symptômes, joints à la fréquence du pouls, restèrent plus profondément gravés après l'accès que l'avant-veille, et ne me rendirent que plus prompt à administrer l'antipériodique. Deux grains de sulfate de quinine furent donnés de deux en deux heures, par paquets enveloppés d'un pain à cacheter ; 16 et 20 grains furent reçus par jour.

Le 6, on ne vit pas même de trace d'accès ; ils avaient disparu sans retour.

Le 9, toute fièvre était dissipée ; je remplaçai les paquets par une once de quinquina donné en décoction pendant 6 jours, et la convalescence fut accompagnée du prompt rétablissement de toutes les fonctions.

RÉFLEXIONS.

Si j'ai détaillé l'observation qu'on vient de lire, c'est qu'elle m'a paru intéressante par la forme par-

ticulière qu'a revêtue la tierce rémittente qu'elle renferme, et dont le caractère était si éminemment pernicieux. Il faut avouer avec franchise qu'il n'était pas bien difficile de s'en laisser imposer par l'appareil des phénomènes inflammatoires et bilieux qui prédominaient; un peu moins de régularité dans le retour des deux derniers accès aurait suffi pour tromper un observateur qui n'était pas à même de s'aider des signes commémoratifs, et pour ne lui laisser recueillir que ceux d'une hépatite ou d'une péritonite sporadique. Mais la variété et le mode fébriles reconnus, fallait-il s'autoriser à les attaquer aussi directement que je l'ai fait? Je devais le penser d'abord. Si les rémittentes pleuro-péripneumoniques pernicieuses, avec complication de gastritie, sont si avantageusement traitées par la quinine sulfatée, immédiatement ingérée, sans qu'on doive préluder par les anti-inflammatoires, pourquoi n'aurais-je pas procédé de même dans cette rémittente que j'appelle péritonéo-hépatique? Je n'ai jamais vu céder plus heureusement une affection périodique que celle-ci, et c'en est assez pour répondre à ceux qui, par crainte imaginaire, prennent des routes détournées pour attaquer un genre de maladie que je n'ai jamais vu s'exaspérer par le sulfate de quinine abordé franchement, et placé sur la surface gastrique, quoiqu'irritée avant ou pendant l'affection qui le réclame.

La variété de rémittente que je viens d'établir,

en lui donnant le titre de *Péritonéo-hépatique*, me semble bien mériter cette dénomination ; d'une part, je la fonde : 1°. Sur l'acuité des douleurs abdominales, 2°. sur la sensibilité extrême du ventre qu'on ne pouvait toucher sans rendre les souffrances intolérables, 3°. sur l'expression de la face ; d'autre part : 1°. Sur la teinte bilieuse de la sclérotique dans les accès, 2°. sur les douleurs reportées aux épaules, 3°. sur les nausées et les vomissemens, 4°. sur les urines courtes, jaunes et oléagineuses, 5°. enfin, sur la constipation. Il est possible qu'on ait retracé des exemples de cette variété qui n'est ni la cholérique, ni l'hépatique ou atrabilaire des auteurs, mais je la crois néanmoins fort rare. Au demeurant, je la présente ici comme une réalité pratique, parce qu'elle m'est suffisamment démontrée par l'exemple que je viens de retracer. Il est bien probable que nous ne sommes pas encore au niveau des connaissances que doit faire naître l'observation des pyrexies périodiques, relativement aux diverses formes qu'elles peuvent adopter ; et j'abonde à ce sujet dans le pensée du célèbre Alibert, quand il dit : « Je ne pense pas, d'ailleurs, qu'il faille autant restreindre, à l'exemple de Torti, le nombre des » pernicieuses ainsi signalées par un symptôme majeur et prédominant. D'après les discriptions fidèles qui nous ont été transmises par Morton et » quelques autres médecins dont le témoignage est » authentique, on ne saurait douter que cette fièvre

» ne puisse se masquer encore sous d'autres affec-
» tions aussi redoutables ; on l'a vu dans plusieurs
» cas simuler la pleurésie et le rhumatisme; on a
» vu des douleurs intolérables de la vessie et des
» reins, des attaques d'épilepsie et de paralysie, des
» convulsions et des céphalalgies violentes, des gênes
» considérables dans les organes de la respiration,
» et dans un cas même tous les accidens de l'hy-
» drophobie, caractériser tous les paroxismes et ne
» disparaître qu'avec eux (1). »

Je passe à l'examen du mode d'action du sulfate de quinine administré dans quelques circonstances particulières, fournies par les fièvres intermittentes tierces, quotidiennes et quartes.

---

§ III.

DIXIÈME OBSERVATION.

Effets du sulfate de quinine donné dans le stade de froid d'une intermittente quotidienne.

Cette observation n'ayant trait qu'à l'opinion de la plupart des praticiens qui recommandent d'éviter le moment du froid dans les accès d'intermittentes

(1) Alibert, fièvres pernicieuses, p. 4, édition 4[me].

pour donner le sulfate de quinine, je ne la rappellerai que très-succinctement. Je l'ai recueillie en 1826.

Fidèle à ma méthode, qui consiste à faire connaître en peu de mots la constitution météorologico-médicale des temps qui prêtent à mes observations, je noterai que cette année fut généralement défavorable à la santé. L'hiver, sec jusqu'en mars, fut suivi de pluies constantes qui ne cessèrent que vers la fin de l'été : cette humidité permit difficilement de faire la récolte; l'automne seul fut agréable. Les affections catarrhales, les inflammations des séreuses, particulièrement du péritoine, les fièvres intermittentes furent très-fréquentes, et les continues affectèrent l'état muqueux très-prononcé.

Simon Debeur, batelier, homme d'une structure solide, d'un tempérament bilieux, d'habitude sèche et veineuse, n'ayant jamais été malade, avait subi pendant trois semaines de très-vifs accès de fièvre tierce, qui duraient depuis 11 heures du matin jusqu'à 5 heures après-midi : ils étaient toujours accompagnés de nausées et de grande céphalalgie. Huit jours avant son entrée à l'hôpital, les accès s'étaient montrés très-régulièrement quotidiens. Ils vexaient beaucoup plus péniblement l'individu, au point qu'il fut forcé de venir réclamer nos secours le 20 mai. L'accès qu'il éprouva ce jour fut violent, ainsi qu'il nous l'avait annoncé. Le quart de la portion lui fut accordé.

Le 21, il fut mis à l'usage de la quinine : 12 grains

furent divisés en six paquets, pour un jour; le premier fut donné au moment où le stade du froid allait commencer, et le second une heure et demie après, temps auquel celui de la chaleur devait avoir lieu. Le malade ressentit la nausée, comme les autres jours, sans manifester de gêne provoquée particulièrement par le médicament, dont l'ingestion fut facilement réitérée dans le reste de la journée. Le lendemain, le stade de chaleur et celui de sueur se prononcèrent seuls et déjà diminués dans leur force.

Le 26, toute apparence de fièvre avait disparu, et la convalescence était parfaite.

ONZIÈME OBSERVATION.

Fièvre quotidienne avec phénomènes d'inflammation, guérie par le sulfate de quinine.

Cette observation date de 1822, année remarquable par la douceur de l'hiver, par un printemps agréable, peu humide, et par la chaleur soutenue de l'été, auquel succéda un automne répondant aux heureuses phases des trois autres saisons, qui avaient parfaitement secondé la végétation et l'entretien de la santé.

Gaspard, couvreur, âgé de 19 ans, d'un tempé-

rament lymphatico-sanguin, ayant toujours joui de la meilleure santé, avait éprouvé sans causes connues, du 6 au 12 juillet, le matin à 9 heures, des accès de fièvre réguliers; leur durée était de 5 à 6 heures : une forte douleur de tête, des vomissemens bilieux les lui rendaient insupportables. Entré à l'hospice, il ne fit usage d'aucun médicament jusqu'au 17 ; pendant ce temps, il fut mis à la diète et aux boissons acidules. Gaspard n'en offrit pas moins des accès toujours égaux entre eux : je m'aperçus en outre qu'ils étaient caractérisés tous par une éruption de pustules affectant tout le corps, la face exceptée ; elles étaient d'un rouge vif, du diamètre de deux lignes, dépassant à peine le niveau de la peau, et se dissipant avec la sueur. Dans le stade du chaud, le visage était fort rouge, le pouls dur et fort, la bouche sèche et la langue peu chargée.

Prescription de sulfate de quinine par paquets de 2 grains de 2 en 2 heures.

Le 18, accès retardé de 5 heures et brisé dans sa vigueur.

Le 20, apyrexie complète et convalescence. Le malade avait pris en tout 84 grains du sel antipériodique.

Cette observation démontre deux vérités ; la première, déjà exprimée par bien des auteurs, est que les quotidiennes régulières affectent parfois les caractères des fièvres rangées par les nosographes dans les gastriques et les inflammatoires ; la seconde,

c'est que le sulfate de quinine peut très-favorablement être reçu, lorsque dans les fièvres intermittentes, il y a des signes très-déclarés de réaction inflammatoire, ou de surexcitation.

DOUZIÈME OBSERVATION.

Fièvre intermittente tierce, avec état comateux décélant une forte congestion cérébrale.

En 1813, le nommé David, musicien, âgé de 17 ans, assez bien constitué et naturellement très-coloré du visage, entra à l'hopital le 10 du mois de mai. Depuis 15 jours, et à la suite d'une indigestion causée par une quantité excessive d'œufs durs, il avait contracté des accès de fièvre tierce, revenant de deux jours l'un. Il nous dit qu'à 9 heures du matin il était saisi d'un frisson vif et très-long, à la fin duquel il s'endormait sans savoir s'il suait ou non. Le 11, je l'observai dans l'accès; il trembla une heure, eut ensuite la peau ardente, sans qu'elle s'humectât; le pouls était large, accéléré et fort irrégulier dans ses pulsations, quoique la veille il se fût montré très-normal. Il y avait alors assoupissement, coloration exaltée à la face; les réponses du sujet,

que l'on réveillait avec peine, étaient très-tardives et fort vagues; enfin il dormit profondément, avec respiration haute et bruyante pendant plus de deux heures. A son réveil il paraissait dans un étourdissement qui ne le quitta qu'après midi.

Cet état m'inspira des craintes, et quoique David eut la bouche mauvaise et la langue limoneuse, je lui fis recevoir dix grains de sulfate de quinine en quatre doses pour un jour.

Le surlendemain, l'accès ne se manifesta que par le froid; l'irrégularité du pouls reparut, mais sans presque d'assoupissement.

Le 15, l'accès manqua; on diminua la quantité du médicament, et une convalescence franche couronna de succès le traitement. On ne vit même qu'une légère enflure œdémateuse aux extrémités inférieures, qui se dissipa en peu de jours. Ce gonflement manque rarement chez nos fiévreux, après la cessation de leurs accès; mais il n'est pas plus considérable quand on emploie le sulfate de quinine, que lorsque la fièvre a été enlevée par d'autres moyens.

TREIZIÈME OBSERVATION.

Fièvre intermittente irrégulièrement tierce et quotidienne, compliquée d'engorgement du foie, résistant au sulfate de quinine, et guérie par l'influence des localités.

Delwaide, âgé de 36 ans, paveur de profession, d'un tempérament bilioso-sanguin, habitant la campagne à Vivegnis près de Liége, et dans un rez-de-chaussée très-humide, entra à l'hôpital le 11 mars 1829. Cet homme, qui déjà en 1816 avait fait une tierce pendant six mois sur mer, ne s'en était trouvé délivré qu'après avoir débarqué.

Il nous rapporta que, depuis 9 mois, il essuyait des accès quotidiens de fièvre, commençant vers les trois heures après midi et finissant bien avant dans la nuit. Depuis dix jours seulement ces accès ne le prenaient plus qu'en tierce, et le tenaient au lit dès 11 heures du matin pour le reste de la journée; par fois la sueur terminait l'accès, ou bien le malade, libre quelques jours sans sueur, était couvert de moiteur dans les nuits qui s'ensuivaient. Jusqu'au jour de son arrivée à l'hospice, il n'avait point passé de semaine sans attaque fébrile, quoique, d'après

le conseil du médecin de sa commune, il eût fait usage de saignées, d'émétiques, de quinquina, et en dernier ressort de sulfate de quinine, assez largement dosé, pendant 8 à 10 jours.

L'individu, beaucoup amaigri, était d'un jaune paille étendu sur toute l'habitude du corps; ses yeux étaient languissans et ternes; l'anorexie était complette et la langue, toujours blanchâtre, restait constamment chargée; les forces permettaient encore assez de mouvement; il n'y avait rien à remarquer au thorax, mais à la région abdominale, on palpait un foie énorme, dépassant les côtes jusqu'à l'ombilic, et se prolongeant sensiblement d'un hypocondre à l'autre. Les matières fécales, rares, étaient peu colorées, souvent grisâtres, quoique les urines, assez abondantes, fussent d'un aspect citrin ordinaire. Les accès derniers ne tourmentaient pas beaucoup le malade; aussi, d'après l'inutilité des moyens employés, craignant que la fièvre ne fut trop liée avec l'état d'engoûment des viscères abdominaux, je voulus essayer les dérivatifs tirés de la classe des purgatifs salins doucement amers, et tâchai de bien juger si, sous leur influence, l'organe biliaire subirait ou non de la diminution dans son volume: en conséquence l'absynthe, la petite centaurée, le sulfate de soude furent adoptés de manière à n'amener que trois ou quatre évacuations alvines par jour. Après cinq jours de cet essai, le 15 du mois, les accès reprirent le type quotidien; mais, de midi à trois heures, leur terminaison était complète.

Le 19, léger froid d'une demi-heure, sans autre forme d'accès; enfin la fièvre continuant avec cette douceur se perdit peu-à-peu, et le 26, on n'en aperçut plus de vestige.

Dès le 20, les pieds, légèrement engorgés d'avance, s'étaient considérablement œdématiés, et les urines avaient diminué dans leur quantité ; à l'aide de l'oxymel scillitique, combiné avec les amers sans purgatifs, la sécrétion urinaire fut rappelée.

Le 1er. avril, les matières alvines se colorèrent en jaune.

Le 4, les fonctions étaient ramenées à un rhythme très-satisfaisant et depuis long-temps inconnu au malade. Déjà l'état de ses forces lui permit de nous quitter.

On remarqua encore que le foie scrupuleusement exploré jusqu'au 24, époque où les accès fébriles disparurent, n'avait pas sensiblement diminué, mais il était réduit d'un bon tiers, lors de la sortie du malade.

RÉFLEXIONS.

Il est notoire par cet exposé :

1°. Que le sulfate de quinine ne peut quelquefois, pas plus que les autres remèdes, anéantir les élémens des fièvres que les localités et le mauvais régime contribuent à entretenir;

2°. Que l'œdème se déclare dans nos contrées, comme en beaucoup d'autres, à la cessation de la

fièvre, que l'on ait employé ou non les médications antifébriles ;

3°. Que les engorgemens du foie ne cèdent généralement pas aux médicamens laxatifs ou dérivatifs, tant que durent les secousses fébriles.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

Fièvre quotidienne, guérie par le sulfate de quinine, malgré les douleurs épigastriques auxquelles chaque dose donnait naissance.

Marie Riga, des environs de Liége, âgée de 45 ans, tricoteuse, d'un tempérament lymphatico-sanguin, mariée depuis long-temps, restait dans une chambre humide et basse ; depuis trois ans elle avait perdu ses règles ; lors de cette suppression, elle fut atteinte d'hydropisie avec épanchement de sérosités dans l'abdomen, affection à laquelle on opposa avec succès un traitement consistant en purgatifs long-temps soutenus.

Cette femme, d'un teint fort jaune, portait au ventre une tumeur peu saillante qui, très-étendue, était formée par le foie que l'on pouvait facilement palper sous les deux régions hypochondriaques.

Depuis le 25 avril 1823, elle avait été saisie d'un

accès de fièvre revenant régulièrement chaque jour vers neuf heures du matin ; sa violence la contraignit de venir à l'hospice, où je la vis dans l'accès ; il dura près de quatre heures, pendant lesquelles une douleur poignante, qui occupait toute la région lombaire, la faisait gémir de la manière la plus lamentable ; alors elle osait à peine respirer dans la crainte d'exaspérer son mal ; elle souffrait difficilement le contact de la main quand on voulait explorer cette région.

Je n'hésitai pas : le sulfate de quinine fut prescrit à six grains seulement par jour, en deux fois (j'en craignais encore les doses élevées).

La malade nous assura avoir beaucoup souffert à l'épigastre, après avoir reçu les trois premiers grains. Jusqu'au 16, même dose fut réitérée et la même épigastralgie se fit ressentir chaque fois, pendant une demi-heure au moins ; mais la fièvre perdit graduellement de son intensité, et ne reparut plus le 17. Alors le quinquina remplaça le premier remède ; il fut donné à une demi-once en décoction pour deux jours, et chaque cuillerée rendait encore l'estomac douloureux. Un engorgement considérable des jambes, habituellement un peu œdémateuses, se développa, diminua bientôt, pour redevenir ce qu'il était avant la fièvre. La malade nous quitta le 6 juin, guérie de la fièvre, conservant la tuméfaction du foie, dégorgé néanmoins très-sensiblement.

RÉFLEXIONS.

Que penser de cette douleur vive éprouvée aussitôt que le sulfate de quinine était en contact avec l'estomac? Sans doute on ne peut l'attribuer à une puissance extraordinairement énergique de ce médicament, quand on se souvient qu'elle était déterminée par le cortex, offert sous une forme très-douce : beaucoup de substances médicamenteuses analogues eussent probablement sollicité le même effet de la part de l'idiosyncrasie du sujet.

L'idée la plus précieuse à recueillir de cette observation est celle qui est relative à l'élimination de la fièvre, malgré l'irritation produite dans un centre remarquable de sensibilité, irritation qui n'entraîna aucun produit ultérieur d'affection morbide.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Guérison prompte par le sulfate de quinine d'une intermittente quotidienne, compliquée d'engorgement du foie et d'hydropisie générale.

Marie Leclercq, de Liége, âgée de 37 ans, journalière, femme d'une constitution vigoureuse, allaitant un enfant depuis 14 mois, avait contracté dans la Hollande, en 1828, une fièvre intermittente,

quotidienne, qui ne céda à aucun traitement, et l'obligea de regagner sa province, où le mal se dissipa spontanément.

En janvier 1829, elle s'exposa à un froid vif, sortant du travail toute baignée de sueur ; le lendemain une fièvre d'accès la surprit de nouveau à sept heures du matin, et se reproduisit en quotidienne.

Le 26 mars, nous observâmes cette femme dans le stade du froid, dont elle disait cruellement souffrir; elle avait la respiration très-gênée et très-accélérée, et son pouls était comme un fil. Elle nous dit que depuis long-temps son appétit était presque réduit à rien, et qu'elle se sentait profondément exténuée. On remarquait une décoloration générale, de l'infiltration marquée des pieds à la tête; le ventre contenait un peu de sérosité, ainsi qu'une tumeur dure et indolente qui était placée sous le pourtour costal et latéral du côté gauche, et que je rapportai au foie.

La malade, demandant avec beaucoup d'instances qu'on la délivrât de son affection fébrile, ne cessait de répéter quelle ne tarderait pas à y succomber. Ce désir, je l'avoue, ne contribua pas peu à me décider à la mettre de suite à l'usage du sulfate de quinine. 12 grains furent partagés en 6 doses ; un paquet de 2 grains fut pris de deux en deux heures, malgré l'état de la langue très-limoneuse et l'amertume de la bouche.

Le lendemain suspension de l'accès, mais l'abdomen est plus dur, plus tendu, la fluctuation y est plus manifeste, les pieds sont plus évidemment œdématiés : néanmoins les urines restent copieuses, et la personne se dit toute contente du changement qui s'est si promptement opéré chez elle. Je continue l'usage du sel de quinine ; j'y ajoute un diurétique scillitique.

Le 1er. avril, les urines avaient coulé plus abondamment encore, l'épanchement dans l'abdomen avait beaucoup diminué.

Le 3 avril, nous reconnumes que la tumeur du foie était affaissée de moitié, les extrémités inférieures se dégonflaient, et toutes les fonctions étaient améliorées.

Le 4, notre malade nous remercia, ayant déjà recouvré beaucoup de forces.

RÉFLEXIONS.

On voit ici la coïncidence de trois phénomènes; la diminution du volume du foie, l'augmentation des sérosités, l'extincion de la fièvre : le second d'entre eux s'est montré en 24 heures. Notons que le désordre imprimé par l'exhalation séreuse surabondante ne fut pas plus redoutable après l'emploi du sulfate de quinine, qu'on ne le remarque à la suite du cortex.

En consultant la généralité de mes observations pratiques, j'ai reconnu que la cessation prompte des fièvres d'accès déterminée par la quinine, avait

communément plus de prise sur les affections organiques, sur les œdèmes, sur les complications de gastritie et autres, que tous les moyens préparatoires au traitement de ces pyrexies, tels que les adoucissans, les émétiques, les laxatifs, les diurétiques, etc.

SEIZIEME OBSERVATION.

Fièvre intermittente quarte, avec état de gastritie chronique, du moins bien apparente, guérie par le sulfate de quinine.

Une domestique nommée Droixhe, célibataire, d'une constitution assez forte, âgée de 35 ans, avait souffert pendant deux mois, en 1827, de douleurs épigastriques survenues à la suite d'une vive frayeur: des applications réitérées de sangsues l'avaient alors sensiblement soulagée.

Un an après, en octobre 1828, elle fit un voyage, chargée d'un lourd fardeau, qui la mit dans une sueur générale toute la journée; arrivée au lieu de sa destination, elle ne put changer de linge, et éprouva un refroidissement pénétrant.

Dès le lendemain, Droixhe éprouva un fort accès de fièvre, qui se renouvela périodiquement jusqu'en mai de l'année suivante, six mois sous le type

tierce, et les trois derniers sous la forme d'une quarte régulière. Alors les accès devinrent bien plus insupportables pour la malade, dont le physique semblait profondément altéré ; son teint était d'un jaune livide ; la faiblesse, qui ne lui permettait plus de marcher sans appui, devenait une prostration totale, lors des accès, qui toujours étaient accompagnés de vomissemens de matières biliformes. L'habitude du corps était émaciée, les extrémités inférieures étaient engorgées et le ventre, résistant, paraissait contenir de la sérosité. Plus de menstrues, plus d'appétit, souffrances continuelles à l'épigastre : le bout de la langue et son pourtour faisaient peine à voir, tant ils étaient hérissés de points vifs et saillans ; le pouls était très-débile et vite ; la respiration seule restait bonne.

La malade, entrée à l'hôpital le 13 mai, subit son accès le 14, à une heure après midi ; il dura dans sa force jusqu'à 7 heures du soir. Le froid la tint plus d'une heure et demie, et la sueur se prolongea fort avant dans la nuit : les commotions du corps dans le 1er. stade, la couleur bleuâtre des extrémités qu'on ne pouvait réchauffer par aucun moyen, la douleur de tête, celle plus grande encore de l'épigastre, le sentiment profond d'accablement total du corps, la durée d'un mal qui ne pouvait laisser que l'idée d'une position dangereuse ; toutes ces raisons m'enhardirent à prescrire, sans prélude de traitement, le sulfate de quinine ; 8 grains en furent

donnés pour chaque jour, et répartis en quatre doses, qui furent ingérées sans douleur et sans gêne.

Le 17, la malade qui déjà, dans les jours d'intermission, s'était louée d'un certain bien-être aussi nouveau pour elle qu'inespéré, éprouva un accès de fièvre diminué de moitié dans sa force et dans sa durée.

Le 20, plus d'accès.

Le quinquina fut donné en poudre, mais, rejeté sous cette préparation, il fut mis en décoction à une demi-once par jour.

Le 24, la langue était devenue belle, tout symptôme de gastrite avait disparu ; le bon régime, les soins relatifs à la menstruation bien combinés suffirent pour rendre à notre malade une santé soutenue.

Le 1er. juin, les périodes mensuelles reparurent en complétant l'état normal des fonctions.

RÉFLEXIONS.

Ce qu'on vient de lire donne un nouveau poids au résultat que j'ai déduit de la 13me. observation, et dans laquelle il est fait mention d'une vive irritabilité sollicitée par un médicament, dont il ne fallait pas néanmoins abandonner l'usage.

Lorsqu'on n'a pas été témoin de faits analogues à celui qui vient d'être rapporté, on ne se forme pas facilement l'idée du changement heureux et rapide qui fut décidé dans un corps autant usé que l'était celui de la femme Droixhe. Avec des exemples

si frappans, il est difficile de refuser au sulfate de quinine cette confiance extrême qu'il mérite, quand une fièvre d'accès sévit violemment, quoiqu'il en soit des états pathologiques par lesquels ont passé nos organes : j'ose assurer à ce sujet que le sulfate de quinine ne m'a encore jamais laissé le regret de l'avoir employé dans les fièvres graves, et dont le mode périodique était bien tranché.

Mais pouvons-nous affirmer : 1°. Que c'est en raison de la rémittence et de l'intermittence bien ou mal établies, que l'on remporte des avantages réels ou non avec le sulfate de quinine? Dans les rémittences douteuses, est-il raisonnable d'attendre qu'elles se prononcent d'une manière franche, avant de se déterminer pour le remède antipériodique? Sans vouloir décider ces deux questions, j'incline pour la négative; en effet la manière d'agir innocente de ce médicament, à l'égard des organes même irrités, doit nous permettre plus de liberté dans son emploi. Pourquoi donc dans un appareil identique de symptômes, mais lorsque le mode fébrile continu est déterminé, n'obtient-on pas le même succès en administrant le sulfate de quinine? On l'ignore.

Cependant si le praticien, dégagé de tout système hypothétique en médecine, reste toujours frappé de cette différence d'action du sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes et dans les continues, il ne peut pas se dire que la nullité d'efficacité

dans les dernières, ne tient qu'à l'état inflammatoire plus prononcé dans les viscères ; car les signes de congestion profonde, d'irritation effective, sont souvent aussi manifestes dans l'une que dans l'autre pyrexie ; c'est trop évident pour quiconque a suivi un peu sérieusement leur marche. Aussi je ne partage pas l'opinion de Mr. le docteur Blaud, qui a si bien écrit sur les fièvres intermittentes, lorsqu'il dit : « Quand la surexcitation locale qui compli- » que la pyrexie périodique est idiopathique et non » le produit de cette fièvre, on ne peut sans dan- » ger administrer le fébrifuge, qu'après avoir dis- » sipé la surexcitation organique qui la compli- » que, etc. (1). »

L'observation 29me. de son mémoire, sur laquelle il appuie cet axiôme, n'est pas de nature à me convaincre ; si dans ce cas, d'ailleurs, ou dans d'autres analogues, il s'était montré un symptôme pernicieux, l'auteur lui-même, je crois, n'aurait pas fait attention à la gastrite légère qu'il voyait compliquer cette fièvre, et n'aurait pas manqué de recourir au fébrifuge. Si on lit l'intéressante observation portant le titre de *Fièvre intermittente pleuro-pneumonique*, que le même auteur a consignée

---

(1) Mémoire sur la nature et le siége des fièvres intermittentes et rémittentes, par Mr. Blaud, médecin en chef des hospices de Beaucaire. Nouvelle Bibliothéque médicale, 11me. année, tome IV, p. 257.

dans le tome 7 du journal indiqué, p. 29, on aura une preuve du motif qui me fait penser de la sorte. Au reste l'antifébrile dont se servait Mr. le docteur Blaud n'était pas souvent le sulfate de quinine, dont l'impression tonique et irritante ne m'est pas du tout prouvée.

Au demeurant, le désir que je forme est que d'autres sachent démêler sans prévention si ce médicament ne peut offrir que le léger inconvénient d'être, ainsi que je le présume, inutile, quand on le prescrit dans les continues. Alors on deviendrait plus hardi à en tenter promptement l'emploi, dans le simple soupçon de pyrexie périodique. Si des observateurs sévères parvenaient à établir la certitude de l'innocuité du moyen sur des faits nombreux et bien avérés, ils feraient naître de grandes modifications dans les idées que se forment beaucoup de nosographes sur l'état pathologique de nos organes, dans les pyrexies généralement considérées ; ils seraient les auteurs de soulagemens, trop long-temps attendus, dans des rémittentes dont le type est difficile à discerner. Sous ce point de vue, la thérapeutique des fièvres serait avancée : alors, tout en éprouvant un sentiment bien juste de reconnaissance envers les médecins qui auraient fait faire un pas à la science dont les progrès sont si difficiles de nos jours, nous nous rappellerions ces paroles sensées de Gaubius, quand il dit :

« Dum igitur lis sub judice est, jubet profecto

« rei dignitas, veros quocumque artis magistros « junctis viribus, eo conniti, ut semotis tantisper « rationum argutiis, exquisitarum observationum « exemplorumque pondere solide tandem dirima- « tur. Fallor, ni sua constiterit *Hippocrati* auctoritas, « *Galeno* fides, *Naturæ* virtus et ordo. »

---

§. IV.

Consacrons un paragraphe à ce genre de recherches, que je n'ai pu encore pousser loin, et sur lesquelles je voudrais, ainsi que je viens de l'exprimer, attirer l'attention des praticiens. Je me suis autorisé à adopter le sulfate de quinine dans les fièvres, dès que les circonstances semblaient y annoncer l'existence de la périodicité; bien fréquemment je n'en retirai aucun fruit; mais alors faisais-je du mal ? je ne saurais l'affirmer. J'eus plutôt toute raison d'en penser différemment, et la marche des maladies ne me sembla aucunement entravée ni troublée.

DIX-SEPTIÈME OBSERVATION.

Pour prouver que rarement, dans les circonstances énoncées ci-dessus, le sulfate de quinine peut nuire, je dirai deux mots d'un individu très-sensible qui, sur mon conseil, prit ce médicament dans une

fièvre continue, qu'il faisait depuis deux semaines environ; il était d'ailleurs plus que personne en état de juger de ses effets, qu'il craignait même un peu avant de s'y soumettre.

Mr. Vanhalen, candidat très-distingué en médecine, d'une constitution délicate et nerveuse, d'un moral heureusement développé, souffrait, en 1829, d'une fièvre de l'ordre des muqueuses; vers le 15e. jour il me consulta, surtout pour des espèces d'attaques de coliques très-douloureuses, suivies d'un grand malaise, et qui ne le saisissaient que pendant la nuit; des sueurs succédaient à cet état de souffrance qu'elles semblaient soulager, ainsi que l'assurait le malade. Vu l'acuité des douleurs, au milieu desquelles le jeune homme manquait chaque fois de se trouver mal; d'après le règne des rémittentes, très-communes alors; quoique la langue fut limoneuse et la bouche fort mauvaise; malgré la soif assez permanente; huit grains de sulfate de quinine furent prescrits et pris trois jours de suite sans amélioration, mais sans aucun accident qui dénotât la gêne des organes abdominaux. On se désista du médicament, le régime doux et le temps entraînèrent la modification heureuse que l'on désirait. 7 à 8 jours après, Mr. Vanhalen fut libre de sa fièvre.

Reconnaissons ici un des nombreux exemples où le sulfate de quinine n'exhaussa aucun symptôme morbide, dans des états particuliers de sensibilité

du ventre, si communs lors des modes pyrétiques continus.

Il n'est pas de médecin, même bien au courant du traitement des fièvres à type rémittent, qui ne se trouve parfois très-embarrassé lorsqu'il s'agit de reconnaître ce dernier. Certifier toujours qu'il existe ou non n'est pas absolument au pouvoir du praticien. Un stade de froid, de chaud ou de sueur peut manquer aux accès des rémittentes, comme à ceux des intermittentes; alors, le point de départ de l'observation disparaît. Quelquefois aussi deux stades n'ont pas lieu, ou l'un d'eux ne fait que s'annoncer; mais trop fugace, il reste sans valeur : en pareille occasion, il faut s'en rapporter au génie dominant des pyrexies, au bien ou au mal que semble causer le traitement employé; aux maladies auxquelles était disposé l'individu; enfin à la cause qui avait essentiellement contribué à son affection, etc. A ce sujet je ne puis passer sous silence une observation que j'ai recueillie récemment; elle est pour moi d'autant plus précieuse que des hommes très-versés dans la clinique ont avec moi conçu les doutes les plus formels sur le type de la maladie fébrile dont je vais faire la relation. Dans cette occurrence ils ont dû, comme par voie d'essai, prendre le parti de donner le sulfate de quinine, lors même que ce médicament leur inspirait des craintes, à cause des signes de grande irritabilité qu'offrait toute la muqueuse du tube digestif. Voici le fait.

DIX-HUITIÈME OBSERVATION.

Mr. A., de Mons en Hainaut, âgé de 19 ans, étudiant en droit à notre université, doué d'une assez forte constitution, d'un tempéramment bilioso-sanguin, avait éprouvé du 20 au 28 octobre 1829 un dévoîment dont les causes devaient être rapportées aux influences atmosphériques; cette incommodité ne l'avait pas alité, il avait 15 ou 16 évacuations alvines, quelquefois même jusqu'à 30 par jour, sans être tourmenté ni par de vives coliques, ni par aucun mouvement fébrile bien sensible.

Le 29, Mr. A. ressentit des frissons, des maux de tête, des courbatures, qui l'obligèrent de garder la chambre; sa respiration était haute et le pouls, fort et tendu, battait avec assez de fréquence. Il attribuait ces phénomènes à un souper un peu trop copieux pris la veille et dans lequel il avait bu à-peu-près une bouteille de vin rouge; bientôt la langue se recouvrit d'un limon blanchâtre, ses bords et sa pointe rougirent; il y eut des nausées, le pouls s'anima, les selles continuèrent, et la plupart de ces symptômes s'exaspéraient, le soir particulièrement. Tel fut l'état des choses à-peu-près jusqu'au 2 de novembre, si nous y ajoutons une sueur considérable qui eut lieu du 30 au 31 octobre, et qui sembla diminuer la diarrhée.

Parmi les moyens employés, une saignée de 8 onces au bras et deux applications de 12 sangsues, l'une au fondement, l'autre à la gorge, constituèrent la base du traitement; on y joignit les adoucissans.

Cependant jusqu'au 7e. jour, on ne remarqua pas d'amendement notable; les redoublemens du soir, vers 6 heures, étaient toujours remarquables; on observait encore de la rougeur à la face et du délire pendant la nuit; du 7e. au 8e. jour, celui-ci devint très-violent, et immédiatement à la suite de la dernière application de sangsues: ajoutons qu'alors il se prononça du météorisme abdominal. Mr. Loyens, médecin ordinaire du malade, portant son attention vers la fixité des symptômes cérébraux, croyant que la vie du sujet pourrait être compromise s'ils se reproduisaient, conçut l'idée d'en agir comme dans un cas de rémittente pernicieuse, quoique les accès n'en fussent point franchement caractérisés: en effet, il n'y avait jamais au soir de frissons qui y préludassent; la diaphorèse, dans la nuit, n'était pas constante, et les urines n'avaient pas non plus mérité l'attention de l'observateur. Néanmoins dans une conférence qui eut lieu avec MM. les professeurs Ansiaux et Sauveur, on proposa l'administration du sulfate de quinine. Tous, d'après l'urgence qui ressortait d'un symptôme de congestion menaçante du cerveau, furent d'accord sur l'essai du sel antipériodique, dont l'usage toutefois ne leur était pas bien évidemment indiqué; mais tous

ne partagèrent pas le même avis sur la manière de l'employer, ni relativement à l'organe auquel il fallait immédiatement l'adresser : la dissidence naissait de l'état d'irritation prononcé dans les diverses divisions du tube digestif les jours précédens, état qui pourtant avait perdu beaucoup de son intensité. On convint de donner le sel de quinine, à la dose de 10 grains, en lavement. Celui-ci fut repoussé d'abord; un second fut appliqué et bien conservé.

Le lendemain, 9e. jour de la fièvre, on apprit que le redoublement du soir et le délire s'étaient montrés moins violens, que la nuit avait été plus douce, et qu'il y avait eu un peu de sommeil. Ce fut alors qu'on m'appela pour connaître mon opinion sur la possibilité ou non de s'autoriser à l'emploi du sel de quinine par la bouche. Considérant le génie rémittent dominant dans les affections pyrétiques, la persistance d'un phénomène inquiétant, quoique moins prononcé que la veille; l'inutilité de la saignée, la contrée qu'habitait le malade six semaines auparavant, et où abondent les fièvres d'accès; sans égard pour l'état passé et présent des muqueuses, je n'hésitai pas: je pensai qu'il fallait, pour toute sûreté, ajouter au lavement continué, l'administration de 2 grains du médicament antipériodique d'heure en heure, ce qui fut fait; de sorte que le malade en avait, avant le soir, ingéré 30 grains avec la plus grande aisance. Il ne s'offrit le même soir qu'une légère apparence d'accès; la nuit fut

bonne, sans trace de délire ; il y eut de la souplesse et de la moîteur à la peau ; le pouls regagna de la douceur, et le ventre s'était déjà entièrement dégonflé.

Après un tel amendement, on ne partagea qu'une idée, celle de soutenir le même traitement sans modification aucune ; chaque jour fut un jour d'amélioration. On n'eut à remarquer qu'une douce diaphorèse soutenue pendant quatre nuits, et suivie d'urines très-sédimenteuses. Il est inutile de suivre les progrès d'une convalescence qui fut établie en moins d'une semaine.

RÉFLEXIONS.

Dans cette observation, nous voyons la disposition première au dévoîment et à l'agacement de l'intestin supérieur, s'évanouir sous l'influence de la médication, que plus d'un médecin trouverait encore à présent hardie, mais qui me semble commandée par l'expérience. Il fut digne de remarque que le premier jour où l'on prescrivit le sulfate de quinine par la bouche, fut celui auquel se rétablirent entièrement les selles naturelles, dont l'ordre avait été dérangé depuis plus de deux semaines.

Qu'on ne vienne pas me dire que dans les circonstances dont nous venons de faire l'exposé, le sulfate de quinine n'agît avec avantage que parce que les irritations établies dans les développemens primitifs du mal avaient été dissipées ou enrayées par les

déplétions sanguines, et par la ténuité du régime. On trouvera dans les observations de l'article premier de ce Mémoire, la preuve que cette assertion n'est que la suite d'une prévention enracinée ; souvent il eût été plus avantageux, ainsi qu'on l'a vu, de n'avoir pas fait de saignées ni d'applications de sangsues ; n'avons-nous pas démontré que les accès de rémittentes gagnaient de l'intensité en proportion de l'écoulement du sang, ou de l'affaiblissement direct qu'il amenait? Je regarde donc comme une fausse conception celle dont je viens de parler, et qui tendrait à n'autoriser l'emploi du sulfate de quinine qu'après l'extinction de tout mode irritatif, produit par les fièvres périodiques. Elle ne sert qu'à couvrir l'imperfection de nos méthodes de curation, ou qu'à faire tolérer nos explications relatives aux traitemens institués suivant les théories qui nous flattent; mais nullement déduites des faits avoués par l'expérience.

Je confesse avoir tiré du sang, avoir usé de vomitifs, de minoratifs et d'autres moyens, tout aussi inutiles, dans des rémittentes qui ne réclamaient que le sulfate de quinine.

Je me permettrai de faire ici mention de la sincérité d'un de mes amis, docteur en médecine très-instruit de cette ville, qui, partisan de la doctrine du célèbre Broussais, n'y reste pas asservi quand il voit que la raison la condamne. Mr. le docteur Tombeur traitait d'une rémittente, encore informe,

Mr. de H..., jeune homme à poitrine très-développée, et d'une constitution des plus robustes ; ses accès n'étaient marqués que par une toux opiniâtre, accompagnée de congestion cérébrale et d'une suffocation qui tenait de l'orthopnée. On le saigna cinq à six fois et copieusement; mais ces accès de dyspnée n'en devenaient que plus menaçans. Leur violence et l'inutilité des déplétions sanguines obligèrent de changer de moyen. Mr. Tombeur vit bien qu'il y avait d'autres élémens à combrattre que ceux d'une pneumonie ; il prévint toute nouvelle attaque par l'emploi du sulfate de quinine. C'est ainsi qu'après avoir cédé à l'observation, il me déclara avec franchise qu'en faisant un retour sur les circonstances de l'affection qu'il avait eue à traiter, il aurait pu se passer de toute évacuation sanguine ultérieure, après les deux ou trois premières qu'il croyait avoir fait pratiquer avec raison ; et je suis entièrement de son avis.

---

§ V.

Je n'offrirai au lecteur que deux faits propres à donner l'idée de la grande utilité du sulfate de quinine dans les fièvres dites larvées ou atypiques. C'est dans ces cas que la médecine, à l'aide de ce sel, obtient un triomphe bien plus éclatant que celui dont était suivi l'emploi du quinquina : telle est aussi

l'opinion de mon collègue le professeur Ansiaux, dont la propre personne m'a fourni le sujet de l'observation suivante :

DIX-NEUVIÈME OBSERVATION.

Mr. Ansiaux, âgé de 47 ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, unissant à un physique assez développé beaucoup de force morale; sujet à des affections rhumatismales, fut surpris sans cause connue, en novembre 1827 à 8 heures du soir, par une douleur très-vive, prenant la partie postérieure de la cuisse droite et s'arrêtant au mollet ; vers minuit elle devint comme dilacérante et atroce ; à 2 heures elle se calma et permit au sommeil d'avoir lieu. Cette douleur revint trois jours de suite et à la même époque ; elle ne céda nullement aux opiacés, ni aux adoucissans externes.

Ne doutant pas que ce mal ne se reproduisît à la manière des douleurs qui appartiennent aux fièvres larvées, Mr. Ansiaux prit douze grains de sulfate de quinine en 4 doses ; le soulagement eut lieu dès le lendemain et fut suivi de la guérison entière, par l'influence du médicament continué 5 à 6 jours de suite.

VINGTIÈME OBSERVATION.

Mon épouse, d'une constitution forte, ayant beaucoup d'embonpoint, douée néanmoins d'une grande sensibilité, souffrait fréquemment de migraines et de douleurs rhumatiques : au printemps de 1823, à l'âge de 39 ans, et sans cause connue autre que celles déterminées par une saison humide, elle subit tout-à-coup, vers 11 heures du matin, une attaque douloureuse, dont elle rapportait le siége au milieu de la face dorsale du nez. Cette douleur, des plus aiguës, dura une heure et demie ou deux heures; elle était tellement vive, que la syncope en était presque la suite. Après quatre jours de souffrances régulières, je prescrivis le quinquina à la dose de six gros par jour, mais inutilement. J'administrai ensuite le sulfate de quinine à douze grains pendant trois autres jours; la douleur ne fit que diminuer. Vingt-quatre grains furent employés sans plus de succès; le mal devint même un jour intolérable, ce qui me détermina à faire prendre deux doses de vingt-quatre grains en un jour : pour le coup l'accès douloureux fut coupé sans retour; on usa de la précaution de ne faire cesser le fébrifuge que par degrés.

Une foule d'exemples m'ont prouvé, comme à bien des praticiens, que les douleurs périodiques

cèdent heureusement à l'emploi du sulfate de quinine; je n'ai rapporté ceux-ci que pour la singularité du siège de la souffrance, et pour faire connaître à quelle dose le sel fébrifuge peut et doit même être porté, si l'on veut saper le mal, trop rebelle à nos efforts. La circonstance devient plus embarrassante quand, au lieu d'une douleur simple et locale, elle est au contraire étendue, accompagnée de gêne dans les mouvemens de la partie souffrante et des régions qui l'avoisinent; lorsqu'il y a union d'un mode fébrile vague avec des symptômes de gastritie, etc. Voyons une dernière observation de ces maladies atypiques.

VINGT-UNIÈME OBSERVATION.

Fièvre anomale dont l'accès, signalé par une névralgie vague, céda sous l'emploi du sulfate de quinine.

Jean-François Millon, journalier, agé de 45 ans, ayant le système pileux blond, d'une constitution très-robuste et d'un tempérament sublymphatique éprouvait, depuis le 10 avril 1829, des douleurs très-vives au côté gauche de la face, qui s'étendaient à toute la partie latérale correspondante de

la tète, au cou, et au haut de la poitrine ; ces douleurs existaient à un degré modéré toute la journée, et redoublaient au soir, au point de le priver la nuit de tout sommeil ; il ne lui était accordé qu'au point du jour. Le malade parlait généralement avec gêne; la mastication des alimens était impossible ; il montrait difficilement la langue, parce qu'il ne pouvait, sans un pénible travail, abaisser la mâchoire ; alors le muscle digastrique gauche était très-sensible, et faisait la corde ; la langue était tirée avec effort hors de la cavité buccale, dans laquelle elle se replaçait avec une peine presque égale ; elle était très-chargée et sèche; la bouche, d'une amertume insupportable, repoussait l'observateur par son extrême fétidité ; une grande sensibilité affectait la région épigastrique, et s'exaspérait considérablement au toucher. D'ailleurs, ventre souple, respiration facile, chaleur de la peau modérée, pouls peu levé et battant 76 à 78 fois par minute. Trois saignées avaient été pratiquées à Millon avant son entrée à l'hôpital, où il arriva le 30 avril, 22me. jour de sa maladie.

Prescription d'un grain de tartrate de potasse antimonié, dans une solution saline édulcorée ; chlorure de chaux en gargarisme : des vomissemens faciles et non douloureux s'ensuivent avec quelques selles.

Le 1er. mai, la fétidité de la bouche était dissipée, les douleurs avaient été les mêmes pendant la

nuit, sans qu'elles eussent été précédées d'aucun redoublement du mouvement fébrile : je ne prescrivis que la diète.

Le 2, quelques selles avaient eu lieu ; retour des douleurs nocturnes des plus atroces; *elles s'élançaient avec fureur*, disait le malade, du bord parotidien de la mâchoire, vers l'angle des lèvres, et irradiaient comme je l'ai déjà dit. Je passai de suite à l'usage du sulfate de quinine, à la dose de 7 grains en 4 paquets, et ne craignis pas la grande susceptibilité permanente à l'épigastre.

Le 3, l'accès n'avait été ni aussi long ni aussi douloureux; l'haleine resta sans odeur.

Le 5, la langue se nettoye et reprend une belle teinte rosée, les douleurs épigastriques sont nulles, la gêne des muscles moteurs de la mâchoire et de la langue est presque entièrement dissipée, 10 grains de sel anti-périodique sont donnés chaque jour; peu à peu tout phénomène morbide s'efface, et le 12 l'état de Millon ne laissait rien à désirer.

ARTICLE II.

Cherchant à reconnaître si le sulfate de quinine, qui amène de si grands, de si heureux changemens dans l'économie des fiévreux, pourrait encore offrir quelques avantages en d'autres affections, j'ai essayé ce médicament, 1°. dans plusieurs modes douloureux ou névroses; 2°. dans quelques maladies chroniques; 3°. dans le défaut d'hématose, suite de profondes débilités, de mauvais régime ou de lentes convalescences; de chloroses et d'anémies: je ne rendrai pas avec trop de détails les tentatives que j'ai faites à cet égard, surtout qu'elles n'ont pas souvent laissé pour résultat de vrais amendemens dans la plupart des maladies que je viens de citer. Cependant, de ces faits dériveront encore pour l'observateur quelques notions qu'il lui sera utile de recueillir; il pourra les mettre à profit sous le rapport des effets physiologiques variés et plus ou moins attendus de la substance médicamenteuse que nous étudions.

§ VI.

Je n'ai pas vu que les vraies névralgies non fébriles fussent sensiblement modifiées par le sulfate de quinine; généralement je l'ai essayé en vain

contre ces névroses douloureuses atteignant les divisions du nerf maxillaire supérieur et inférieur, celles du facial, du plexus brachial, du plexus sacré, etc. Cependant des praticiens m'ont assuré avoir obtenu quelques succès de ce médicament dirigé contre pareil genre d'affections. Quant à moi je n'en ai remporté que lors d'élancemens douloureux sans fluxion dans les mâchoires, ayant lieu surtout vers le siége des dents molaires, durant une heure ou deux, et avec une intensité atroce. Il m'a semblé que ces douleurs qui ne tenaient pas toujours à la carie d'une dent, avaient pour cause l'humidité ou le froid. J'en ai débarrassé plusieurs individus de l'un et de l'autre sexe en vingt-quatre heures avec 15 ou 20 grains de quinine sulfatée : son effet promptement soulageant les satisfaisait, au point de vouloir toujours être munis de la prescription, pour pouvoir s'opposer sur-le-champ aux retours cruels du mal ou des élancemens dont je viens de faire mention.

Je n'oublierai pas de mentionner que dans la substance dont je traite, j'ai trouvé par fois une vraie ressource, propre à détruire les effets pénibles d'un état singulier du système nerveux; qu'on appelle *inquiétudes* des extrémités : elles sont accompagnées de tressaillemens involontaires; mouvemens subits rarement éprouvés pendant le jour, fréquemment ressentis à l'approche du sommeil, et causant un malaise insupportable aux convales-

cens, aux valétudinaires, aux personnes qui se livrent à des exercices supérieurs à leurs forces, ou aux veilles trop prolongées, etc. Douze, quinze grains de sulfate de quinine, administrés en 12 ou 18 heures, mettent généralement un terme à l'epèce de souffrance que je retrace ici, et qui suffit pour priver un malade de tout repos pendant des nuits entières.

Il est de ces douleurs de ventre que j'ai vu souvent tourmenter les hommes forts, particulièrement dans les saisons chaudes, qui reparaissent lorsqu'ils sont à jeun, pour s'évanouir lorsqu'ils ont ingéré quelqu'aliment. Ces douleurs n'ont été ni mitigées ni augmentées par le sulfate de quinine, tandis que les narcotiques et les narcotico-âcres les faisaient disparaître assez complétement.

Je dois à la vérité de rapporter le fait suivant, qui prouve que le sulfate de quinine n'est pas toujours le remède à toute douleur, quoi qu'elle se montre périodique.

Madame D., âgée de 27 ans, de constitution lymphatico-sanguine, mère de trois enfans, accouchée depuis trois mois, n'ayant pu allaiter son enfant que six semaines, avait éprouvé, peu de temps avant le sévrage, des coliques qui m'avaient paru dépendre d'une métrite chronique, à laquelle j'opposai les sangsues et les médications relâchantes avec succès. Huit jours après la guérison de cet état phlegmasique, madame D. me fit appeler pour

une douleur qui, dans sa violence, occupait tout l'abdomen vers midi et cessait à deux heures.

Ces douleurs, d'abord vagues dans leur retour, avaient gagné une grande régularité; elles attaquaient sans frissons, s'étendaient largement du pourtour de l'ombilic vers le dos; elles ne portaient pas au cœur, comme la colique intestinale proprement dite; elles condamnaient madame D. à l'immobilité, et pour lors il y avait presque impossibilité de palper le ventre même le plus légèrement. Après leur terminaison, les fonctions générales reprenaient toute leur liberté, et les urines, très-courtes, étaient fort prononcées en couleur.

J'usai d'abord de lavemens doux, de bains, de fomentations émollientes, sans aucun amendement. La périodicité des accès m'engagea à donner seize grains de sulfate de quinine en huit paquets pour deux jours : les douleurs diminuèrent, et les urines dont l'émission, devenue fréquente, inquiétait la malade, coulèrent très-copieusement : mais bientôt les maux reprirent plus violemment : je haussai la dose du médicament; quarante grains en furent prescrits pour deux jours. Les accès perdirent leur périodicité et persistèrent dans leur intensité en des temps indéterminés. J'abandonnai le sulfate qui fut remplacé par un grain d'acétate de morphine, partagé en quatre doses pour vingt-quatre heures et durant trois jours; cette tentative fut suivie de l'entière dissipation de la souffrance. Rappe-

lant cette observation qui ne nous retrace que des douleurs vives, mais peu sérieuses dans leur espèce, je remarquerai qu'il en est d'autres plus graves qui, se reproduisant aux mêmes époques, ont parfois pour fonds des phlegmasies intenses dont la terminaison doit devenir funeste, et dont la forme périodique est cependant renversée par le sulfate de quinine : mais bientôt ces douleurs reparaissent variablement, sans plus recevoir de modification ultérieure de la part du médicament continué. Mr. Frankinet, docteur en médecine très-recommandable de cette ville, m'a fait part de la même observation.

Parlerai-je d'une névrose qui fut heureusement influencée par le sulfate de quinine? Quelques lignes suffiront pour rendre compte d'un avantage obtenu à l'occasion d'un crachottement continuel, survenu chez madame D...., enceinte de trois mois; elle fournissait avec effort une quantité de mucosités pharyngiennes très-abondante; l'excrétion n'en était arrêtée qu'au temps des repas et pendant une partie de la nuit : dans cette manière d'être, extrêmement fatigante; j'avais tâché de la soulager par des laxatifs doux, quelques applications de sangsues, des frictions, des bains; par plusieurs modificateurs puissans du système nerveux tirés des narcotico-âcres : rien n'avait fait bien. Je conseillai enfin l'usage du sulfate de quinine à dix grains par jour en quatre doses; madame D.... trouva singulièrement diminuées en trois jours et la secrétion

muqueuse et le désir d'en expulser le produit. Elle assurait qu'aucun moyen n'avait été avantageux comme celui-là. Elle le continua pendant plus de trois semaines, et ne l'abandonna que quand le crachottement, subsistant pourtant en partie, n'en reçut plus de modification nouvelle : elle parvint au terme de la gestation, sans avoir à se plaindre sérieusement du symptôme nerveux qui l'avait tant molestée auparavant.

§ VII.

Parmi les maladies chroniques dans lesquelles l'usage des remèdes fortifians, convenablement employés, est capable d'entraîner la médication curative, on peut citer celles qui intéressent les voies bronchiques, offensées par des catarrhes chroniques. Dans ces affections, je ne puis pas dire que le sulfate de quinine réponde à l'utilité des agens ou toniques, ou scillitiques, ou antimoniaux, ou aux autres stimulans, ainsi nommés, qui si fréquemment remplissent les vues du praticien. Je dirai même plus : Dans toutes les circonstances où les toniques sont impérieusement réclamés, j'ai toujours remarqué que le sulfate de quinine donné seul, reste inerte ; c'est-à-dire qu'il ne diminue ni n'exalte aucune des affections qui, comme je viens de le faire entendre, tiennent à quelqu'état de phlegmasie chronique ; il n'y a guère que les toux dépendant des tubercules, ou qu'accompagnent des épanchemens séreux du

thorax, qui m'aient paru aiguillonnés par le sulfate de quinine.

Relativement aux maladies du cœur : lorsque dans les hypertrophies de cet organe, dans les rétrécissemens probables des orifices auriculo-ventriculaires ou aortiques, les malades éprouvaient des mouvemens tumultueux dans la circulation avec sentiment d'étouffement ; plus d'une fois j'ai observé que le sulfate de quinine, donné à 8, 10 grains fractionnés dans la journée, amenait dans les symptômes un calme qui durait plus ou moins de jours. Sans doute on ne soulève pas l'obstacle organique qui constitue essentiellement la maladie, mais on est heureux, dans ces occasions, d'entraîner, par un moyen quelconque, l'apaisement des battemens irréguliers du cœur et de l'anxiété qui les accompagne. On peut être bien certain, au reste, de ne jamais augmenter la force contractile de ce dernier, quand on soumet le malade à l'influence du sel qui nous occupe : c'est beaucoup que de tenir cette notion pour certaine, quand on se reporte vers la manière dont l'action du sulfate de quinine était appréciée.

Souvent, dans les diarrhées anciennes, j'ai vu que des médecins, après avoir usé les moyens doux et les calmans, prenaient le parti d'agir sur le tube intestinal avec les toniques ; ils conseillaient dans cette vue le sulfate de quinine, dont l'emploi n'était jamais couronné de succès ; mais aussi n'exaspérait pas la

disposition diarrhéique. Moi-même, dans des cas analogues, j'ai fait comme eux, et tout aussi infructueusement qu'eux. J'ai été plus loin; dans des flux de ventre sollicités ou par indigestion, ou même par une influence dépendant des saisons, un certain degré de fièvre se mettant de la partie, j'ai voulu, dis-je, reconnaître si, au moyen du sulfate de quinine, je ne parviendrais pas à changer suffisamment la sensibilité du tube digestif, en y détruisant le mode de sécrétion morbide. Je pense qu'alors il n'en résultait, sous ce rapport, aucun effet appréciable sur la surface intestinale; du moins, point de sentiment de pesanteur à l'épigastre, point de coliques, point de selles plus nombreuses; mais aussi point de suspension des excrétions alvines. Il m'a paru toutefois qu'un des effets secondaires, fourni par le sel de quinine chez les fiévreux, était la provocation des selles; cet effet est rare cependant, et demande, pour être suffisamment constaté, qu'on fasse bien attention aux prédispositions des individus.

Quoiqu'il en eût été de l'ingestion infructueuse de sulfate de quinine dans les diarrhées dont je viens de faire mention, la même disposition à suspendre les selles dans ces affections se faisait remarquer, lorsque l'opium ou ses diverses préparations étaient mises en usage. Je ferai même remarquer ici que l'opium, associé avec le sulfate de quinine, ne perd pas plus de sa propriété astringente que les purgatifs de leur vertu relâchante, quand ils sont prescrits en mélange avec le même sel.

Ceux qui sont en proie aux affections squirrheuses du pylore, ou d'une autre partie de l'estomac, placent dans le plus grand embarras le médecin, qui ne peut souvent, par aucun moyen, parvenir à calmer leurs vomissemens réitérés. Pour y réussir, que ne tenterait-on pas, quand on est certain de ne pas nuire? J'ai eu plus d'une fois recours au sulfate de quinine, et je peux affirmer que par lui, tout aussi bien que par les substances dites antispasmodiques, j'ai éloigné le phénomène le plus pénible dont aient à souffrir les malheureux livrés aux horreurs de la dégénérescence que je viens de citer.

Guidé par mes observations, j'ai fini par ne plus redouter les irritations dont on supposait si susceptibles les organes touchés par le sulfate de quinine : je l'ai essayé en injection dans les blennorrhagies datant de 5 à 6 semaines. Les douleurs qu'il cause alors ne sont pas aiguës comme celles qui sont produites par un mélange d'eau et de vin, lors même que l'on place dix à douze grains de sulfate de quinine dans un véhicule aqueux de 7 à 8 onces. N'ayant pas eu assez d'occasions d'essayer la vertu de ce sel dans ces gonorrhées, je ne dirai rien des avantages auxquels il peut ou non donner lieu; mais ne pourrais-je pas les soupconner comme probables, d'après le fait suivant?

Je veux parler d'un jeune homme qui, avec une fille publique, contracta une blennorrhagie au gland, qu'il ne découvrait pas; son écoulement offrit pen-

dant 6 semaines tous les caractères d'une uréthrite aiguë. Après ce temps, une grande quantité de matière puriforme se rassemblait encore sous le prépuce, et s'en écoulait à chaque instant. Une vive rougeur avec élevures sur le gland, une exsudation blanche et épaisse à sa surface, presque entièrement dépouillée de son épiderme, et une grande sensibilité s'observaient toujours; lorsque je fis enduire la partie enflammée d'une pommade faite avec deux gros d'axonge et vingt grains de sulfate de quinine. Cette pommade qui excitait un peu de chaleur mordicante pendant quelques secondes, fut continuée dix jours; l'application en fut répétée 4 fois dans les 24 heures, et changea l'état des choses en bien; elle engagea évidemment la régénération de l'épiderme, sous les portions albumineuses et comme couenneuses du gland. A quelle induction nous amènent de semblables faits ?

Le sel de quinine était appliqué ici sur des surfaces dont l'irritation avait passé à l'état chronique; agissait-il, comme auraient pu le faire le sulfate de zinc, l'acétate de plomb, les astringens modérés, etc.? La chose est possible, car je n'ose adopter l'idée que l'agent quininé soit capable de repousser, de détruire la sensibilité exagérée des parties qu'il touche, enfin de calmer directement l'excitation vitale exubérante, par un amortissement simple, une diminution absolue des propriétés vitales. Au reste, pareille influence ne doit pas nécessairement s'exercer tou-

jours, comme on le sait très-bien, pour que des inflammations chroniques ou aiguës puissent s'amender et se détruire ; ce qui prouve que l'effet par lequel s'abolit souvent le phénomène complexe des modes inflammatoires n'est pas toujours le même, ni toujours identique ; la chose est même à mes yeux tout-à-fait impossible.

§ VIII.

Venons à quelques considérations sur la manière d'agir du sulfate de quinine dans les maladies que la faiblesse et *l'apauvrissement* du sang caractérisent. Je serai en désaccord avec beaucoup de praticiens et de physiologistes, quand j'affirmerai que le sel de quinine ne m'a décélé aucune propriété tonique, ou franchement corroborante, dans le traitement des affections scorbutiques, dans celui des chloroses et surtout de l'anémie des mineurs. Je puis affirmer néanmoins que ces maladies, qui réclament les ferrugineux et les excitans très-impérieusement, ne m'ont paru aucunement changées lorsque je leur opposais le sulfate de quinine, porté à des doses très-élevées, comme de 20 à 30 grains par jour. Je n'avançais pas plus avec ce remède dans le traitement de l'anémie qu'avec l'ammoniaque, son acétate, ou son hydrochlorate, les sous-carbonates de soude ou de potasse, les camphrés, etc. ; moyens qui, par parenthèse, ne furent jamais pour moi

d'aucune utilité dans cette affection, même étant combinés avec le régime analeptique ; celui-ci seul alors donnait lieu aux avantages légers qui se prononçaient, comme lorsque je voulais m'en tenir au pur sel de quinine.

J'ai eu souvent l'occasion de soigner l'anémie de nos houilleurs, et je ne parle ici que de ceux qui n'étaient entachés d'aucune de ces désorganisations du cœur ou du foie, capables d'arrêter les effets curatifs de tous les médicamens : je ne fais mention que de ces individus pâles, jaunissans de toute l'habitude du corps, ayant perdu la coloration des muqueuses externes, frappés d'une débilité générale, particulièrement ressentie dans les membres inférieurs, et disposés dans l'acte de la locomotion à des battemens précipités du cœur ou à la syncope. Ce sont ceux-ci qui, après 15 jours de tentatives inutiles avec la quinine, durent l'abandonner pour se régénérer en quelque façon de jour en jour, par l'usage du fer peroxidé ou de ses autres préparations, du quinquina, des aromatiques, du vin, etc. Que penser de cette différence d'action établie par tant d'auteurs estimables, qui prêtent au sulfate de quinine la vertu tonique la plus énergique ? Je vais tâcher de fixer l'opinion à cet égard, en recherchant l'influence appréciable de cet agent, tantôt appliqué directement à divers systèmes d'organes vivans ou privés de la vie, tantôt introduit chez les animaux.

ARTICLE III.

Si nous étendons sur la langue quelques grains de poudre de sulfate de quinine, une amertume très-prononcée est aussitôt éprouvée et adhère assez au fond de la cavité buccale ; elle n'affecte pas beaucoup la moitié antérieure du corps lingual, ni ses bords : alors la surface de cet organe s'humecte sans rougir ; elle reste même blanchâtre jusqu'à ce que la poudre amère soit toute entraînée dans la cavité pharyngienne : un sentiment de fraîcheur, quand on fait passer l'air dans la bouche, persiste pendant quelques heures, semblable à celui qui se décide après avoir mâché deux ou trois tablettes de menthe. Cette impression se retrouve parfois le lendemain, lorsqu'on a retenu long-temps le sulfate sur la langue ; souvent elle change et devient comparable à celle que développent dans la bouche les plaques de zinc et d'argent rapprochées.

Rarement après la réception de trois ou quatre grains de cette substance, on ressent de la chaleur ou de la pesanteur à la région épigastrique ; rien ne décèle le plus souvent l'ingestion que viennent d'en faire les malades auxquels 10, 15 et 20 grains de ce sel ne causent aucune espèce de gêne, ni de sentiment pénible, principalement quand, pour en

masquer le goût, on le donne sous la forme pilulaire, ou sous toute autre plus agréable que celle des potions. Pour les mutations apportées consécutivement dans les fonctions de la respiration, de la calorification, de la locomotion, de l'innervation cérébrale, etc., je n'en ai jamais entendu faire mention ceux à qui j'ai administré le sulfate de quinine ; il en est de même des sécrétions ; la salive seule est sollicitée pendant quelque temps, si le sel est placé sur la surface linguale : les urines et les évacuations alvines bien rarement, comme nous l'avons déjà indiqué, s'en trouvent augmentées.

Je n'ai jamais conçu pourquoi l'on avait annoncé que ce sulfate, introduit dans l'estomac, lui communiquait une grande chaleur, qui se propageait dans les intestins, aux lombes, et même jusqu'au bout des doigts ; pourquoi l'on avait imaginé que son ingestion était suivie de coliques, de pneumatoses intestinales, de douleurs de tête, de courbatures ; enfin, comment après cette vive agitation portée dans toute l'économie, un sentiment d'énergie ou d'accroissement des forces se développait ; ce qui faisait que les malades, a-t-on dit, désiraient l'usage de l'agent qui, cependant, commençait par tant tourmenter leurs divers appareils d'organes (1).

Maintenant que l'on aura mieux apprécié et sans prévention les effets immédiats et secondaires du

(1) Desruelles, J. univ. des sc. médicales, T. 24, p. 137.

sulfate de quinine, on ne se laissera plus influencer par des suppositions qu'ont fait naître l'origine, et probablement la saveur très-amère de ce médicament.

§ IX.

Je vais rendre compte de quelques modifications qu'imprime le sulfate de quinine sur les parties animales mortes avec lesquelles on le met en contact.

Plusieurs fois, après avoir soumis des portions de muscles à la macération, au moyen d'une eau chargée de sulfate de quinine dans la proportion de 60 grains pour 6 onces d'eau, j'ai reconnu que les fibres charnues passaient à l'état de décomposition putride en trois jours; elles avaient été placées dans des vases recouverts d'un papier simple, et à une température de 14 degrés R. Cette décomposition m'a semblé aussi prompte que celle des chairs plongées dans de l'eau commune; déjà même elle s'annonçait après 24 heures: 7 à 8 jours écoulés, les chairs, ainsi quininées, acquirent comme celles qui ne l'étaient pas, une putrescence poussée à un point égal.

Le muscle, le derme, saupoudrés de sulfate de quinine sans eau, ne se conservent pas; le dernier, par exemple, ne peut gagner à la longue cette dureté qui caractérise l'action de la plupart des amers taninés; pour s'en convaincre, on n'a qu'à laisser en

détrempe la peau que l'on a dégagée par la macération de son tissu vasculoso-nerveux, ou bien la chair musculaire, dans la solution d'écorce de quina très-chargée, et dans un délayé aqueux très-blanc de sulfate de quinine : on aura d'une part, au bout de quinze jours, une vraie substance coriacée et un muscle solidifié ; de l'autre, une substance putrilagineuse.

A quelles conclusions tendent ces observations, nous demandera-t-on ? Quelles analogies peut-on établir entre l'action des corps sur la fibre morte et sur la vivante? Je n'en reconnais en effet que de fort éloignées : cependant si l'on ne peut se dissimuler que la tonisation portée dans la profondeur de nos viscères, des membranes muqueuses surtout, offre des traits semblables à ceux qui caractérisent la corroboration éprouvée par nos organes externes, soumis au contact des toniques taninés, ferrugineux, etc. Si d'ailleurs nous voyons agir au dedans comme au dehors de nos appareils, les émolliens et les relâchans ; n'a-t-on pas lieu de croire par induction, à une certaine similitude d'effets décidés extérieurement et intérieurement chez nous par le sulfate en question (1)? Il est clair,

---

(1) Imo in organis vita destitutis, in carnibus, aliisque partibus mortuis, eum medicaminum ad materiem effectum oculo videmus; qui ex emollientium, roborantium, aromaticorum et remediorum adplicatione exoritur. Male quidem

d'après ces aperçus, qu'on sera moins autorisé à rattacher l'action de ce sel à la tonisation : quelle est-elle donc ? je ne le déciderai pas sans doute, mais pour nous mettre sur la voie de la découvrir, je vais rendre compte des tentatives suivantes.

---

§ X.

Frappé depuis long-temps de la facilité avec laquelle les malades recevaient de grandes quantités de sulfate de quinine, je fis quelques expériences sur les animaux vivans, dans l'été de 1826, curieux de savoir quels tissus seraient le plus ou le moins affectés par l'impression de ce sulfate. Je procédai comme il suit :

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Après avoir introduit dans le tissu cellulaire intermusculaire de la cuisse d'un lapin un demi gros de sulfate de quinine, suffisamment délayé dans l'eau, je fis quelques légers points de suture, et la plaie fut suivie de guérison, comme si l'on eût

---

hæc observatio ad corpus animale vivum transfertur, attamen remotior aliqua analogia locum habet : nam cutis v. g. et in vivo homine a balneis tepidis adeo laxatur, uti è contra adstringentium multo usu, corii ad instar densatur. Instit. pharmacol. Hildenbrand. univ. Leop. prof. Viennæ. p. 80.

usé d'eau simple. Sur plusieurs chiens j'ai répété l'expérience à la région thorachique et abdominale avec le même résultat. Sous la peau de trois chiens je plaçai 5 à 6 grains de sulfate de quinine sec ; chez un d'eux seulement, survint une suppuration qui dura 8 à 10 jours, et l'animal guérit de même que les autres.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE.

Le nerf crural d'un chien d'assez forte taille étant mis à nu dans l'étendue d'un pouce et demi, j'ai étendu sur le cordon nerveux 5 à 6 grains de sulfate de quinine ; je n'ai reconnu chez l'animal aucun signe de douleur ; j'ai choisi d'autres nerfs, tels que le brachial, sur lesquels j'ai fait la même application, sans témoignage de souffrance de la part de ces animaux ; leurs gémissemens n'étaient exprimés que quand je pressais les nerfs pour mieux les imbiber du sel de quinine. Ces animaux abandonnés, après avoir réuni les plaies, n'en marchaient pas moins facilement, et comme s'ils n'eussent subi qu'une plaie simple : la guérison fut rapide et sans accident ultérieur.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

Je pris une demi once d'eau chargée de douze grains de sel de quinine, et l'injectai dans la cavité thorachique droite d'un chien : cette opération ne laissa reconnaître aucun tourment particulier au

moment où le liquide tombait sur la plèvre, et l'animal se trouva bien aussitôt après l'injection, dont la matière s'absorba sans résultat fâcheux consécutif.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

Une once d'eau chargée de 8 grains de sel de quinine fut injectée dans la cavité péritonéale de deux chiens et de deux lapins; ceux-ci semblèrent plus sensibles au *solutum* que les autres; néanmoins leurs plaies se cicatrisèrent facilement, ils ne restaient pas trois heures sans manger. Deux ou trois jours après ces deux dernières expériences, je sacrifiai les trois chiens qui y avaient servi; chez aucun d'eux le péritoine ne me donna le moindre vestige d'inflammation à observer.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Déjà je savais que la quinine pure avait été introduite sans accident, par le célèbre Magendie, dans les vaisseaux des chiens; je voulais savoir à quelle dose le sulfate de cet alkaloïde pourrait être porté dans les veines jugulaires de ces animaux, choisis parmi ceux de taille moyenne : trois d'entre eux en reçurent par injection aqueuse 12, 24 et 36 grains, sans que leur vie eût été compromise; un d'eux avait perdu une quantité considérable de sang, il ne parut pas plus affecté que les autres; peu de temps après, tous mangeaient et surtout

buvaient avec avidité, quoique la dose de sulfate de quinine employée fut fort élevée; il est cependant probable que l'on aurait pu en introduire davantage, malgré le contact presque immédiat de ce sel, soit avec le cœur soit avec le cerveau. Douze heures après avoir ainsi injecté plus de 30 grains de cette substance saline dans la jugulaire, je fis l'autopsie de l'animal, j'en parcourus scrupuleusement toutes les régions vasculaires et viscérales, sans pouvoir y surprendre aucune trace de lésion quelconque.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

Dans la pensée que le sulfate de quinine placé en grande quantité sur la surface gastrique pouvait en exciter vivement les propriétés vitales, et y faire naître un produit d'irritation, je fis passer dans l'estomac de plusieurs lapins et de plusieurs chiens, 15, 20 et 36 grains du sel en question, tandis qu'ils étaient à jeun; une, deux ou trois heures après, je les ouvris; je retrouvai dans l'estomac de la plupart d'entre eux une partie du *solutum* quininé, sans vestige d'agacement, encore moins d'inflammation. Sur l'intestin, il ne s'en montrait pas davantage : seulement une quantité de mucosités plus abondante qu'à l'état naturel dans les temps du jeûne, m'a paru tapisser l'estomac et le duodenum.

Bien des fois j'ai mêlé aux alimens des chiens le sulfate de quinine, poussé jusqu'à quarante grains,

dans une soupe au lait de 16 à 20 onces. Ces animaux semblaient peu touchés par l'amertume qui pénétrait l'aliment; ils le recevaient, le digéraient parfaitement, et ceux que j'ouvris après la digestion, ne me donnèrent rien à remarquer sur la muqueuse gastrique très-légèrement rosée, comme elle est chez les estomacs sains de ces quadrupèdes, lorsqu'ils viennent d'avoir mangé. Cependant pareille expérience n'aurait pu être répétée plusieurs fois de suite sans danger.

SEPTIÈME EXPÉRIENCE.

J'étais bien convaincu de la nullité d'irritation produite sur la surface muqueuse de l'estomac par le sulfate de quinine, mais relativement à l'impression que cet agent pourrait déterminer sur celle des intestins, je n'étais pas suffisamment instruit; on sait que les substances capables d'exciter le tube digestif, en provoquent souvent les mouvemens variés de sécrétion ou de sensibilité, suivant les différentes divisions sur lesquelles s'exerce leur agression; je ne pouvais donc assurer l'inertie du duodenum ou de l'ileum placés sous l'influence de notre substance amère alkaloïde, d'après l'observation de l'état de l'estomac non surexcité par elle. En conséquence, après avoir divisé l'abdomen d'un chien de trois mois, j'en tirai une grande anse d'intestin grêle, de l'étendue d'un pied et plus; à quatre pouces

de distance j'y fis trois incisions de 7 à 8 lignes de longueur, et parallèles au diamètre longitudinal de l'organe : sur une des trois surfaces nues de la muqueuse, je plaçai 3 à 4 grains de sulfate de quinine, sur une autre autant de poudre de quinquina jaune, et sur la 3me., même quantité de racine de rhubarbe pulvérisée ; après quoi je replaçai l'intestin dans l'abdomen, et fis quelques points de suture pour contenir le tout : on voit que j'étais désireux de distinguer la différence d'impression produite sur l'intestin par les trois sortes d'agens employés. Douze heures après l'animal mourut ; 4 heures plus tard, j'explorai les parties et les trois surfaces internes de l'intestin. Au premier coup d'œil, on était frappé de la pâleur de la muqueuse, qui avait été en contact avec le sulfate de quinine, et de la couleur rouge brunâtre des deux autres, imprégnées du cortex et de la rhubarbe. Celle-ci avait déterminé le plus d'intensité dans la dernière teinte. Les bords des plaies eux-mêmes étaient encore très-remarquables dans leur coloration : celui qui correspondait à la surface frottée de sel quininé était d'un rouge rosé ; les deux autres étaient plus foncés, le troisième surtout, c'est-à-dire celui qui correspondait au placement de la rhubarbe. Quant à la séreuse, quoiqu'adhérente légèrement entre les anses intestinales, elle n'avait pas encore subi d'inflammation bien manifeste. Deux fois j'ai obtenu tout ce même résultat sur de jeunes chiens ; je ne l'ai

pas vu aussi tranché sur les animaux plus âgés, ni quand on les a fait périr par hémorragie, avant d'inspecter les pièces soumises au genre d'investigation rapporté. Ces essais m'ont prouvé que le sulfate de quinine n'avait pas sollicité l'irritation de la muqueuse intestinale, tandis que l'opposé avait eu lieu sur la surface touchée par la rhubarbe et le quinquina.

HUITIÈME EXPÉRIENCE.

Sur un chien de taille au-dessus de la moyenne, j'ai fait à peu près la même expérience; la différence consista en ce que j'introduisis dans l'intestin grêle par d'étroites ouvertures, et non par des incisions longues de plusieurs lignes, quatre substances différentes, le sulfate de quinine, un mélange de gomme gutte et de résine de jalappe, le quinquina rouge et la rhubarbe, à la quantité de quatre à cinq grains chacune. Afin que ces substances ne se mélangeassent pas dans l'intestin, j'avais pratiqué sur celui-ci des ligatures qui les comprenaient en entier, espacées entre elles de 3 pouces et modérément serrées. Un petit point de suture avait encore été fait à chaque plaie par laquelle j'avais insufflé mes diverses poudres. Les parties ayant été réduites, j'abandonnai l'animal. 36 heures après l'opération, il était encore très-vif, buvait et ne poussait aucun gémissement; mais craignant l'ab-

sorption trop avancée des substances introduites, et la confusion des inflammations, c'est-à-dire l'impossibilité de distinguer celle qui dépendrait des ouvertures pratiquées, celle qui naîtrait des anses de fil qui serraient l'intestin, enfin celle qu'auraient pu solliciter les corps étrangers, j'ouvris l'animal après avoir laissé échapper son sang par les carotides. L'intestin incisé, je trouvai le siége du sel quininé d'un blanc très-notable; il recelait du mucus très-amer. Les trois autres places offraient en partie les médicamens dont je les avais imprégnées; elles rendaient un fonds phlegmasié variable, celui de la rhubarbe se peignant toujours plus fortement. Je crois bien que ces colorations auraient été plus saillantes entre elles, si j'eusse fait périr l'animal ou par asphyxie, ou par piqûre dans la moëlle épinière. On sent facilement la conclusion qu'on doit tirer encore de cette dernière expérience : comme la précédente, elle nous fait, du moins dans ces cas-ci, nécessairement retirer à la quinine sulfatée la propriété irritante, même la stimulante, toutefois lorsqu'elle n'est portée qu'aux doses communes.

NEUVIÈME EXPÉRIENCE.

Il m'eût été impossible, en me livrant aux recherches expérimentales rapportées, de ne pas en tenter quelques autres pour découvrir les traces du

sulfate de quinine dans les routes circulatoires de l'économie, dans le chyle, dans le sang artériel, le veineux et dans les urines.

Un physiologiste habile, Woehler, docteur de Heidelberg, qui récemment a rencontré dans les urines tant de principes notables par leurs propriétés chimiques ou médicamenteuses, n'a pas fait mention de la quinine pure ou sulfatée ; peut-être a-t-il, comme moi, vainement recherché ces principes dans le sang et dans les produits d'excrétion?

J'ai traité par la chaux les urines de plusieurs individus qui prenaient, depuis 5 à 6 jours, 20 grains de sulfate de quinine en 24 heures ; j'ai essayé de même celles de la dame de l'observation consignée au paragraphe 6. Le dépôt calcaire étant mis en macération dans l'alkool que je faisais bouillir et filtrer incontinent, je n'ai pu apercevoir un atome de quinine après l'évaporation. D'autres fois j'ai fait évaporer lentement et jusqu'à réduction de deux tiers, l'urine des sujets que j'avais soumis pendant long-temps à la quinine, je n'ai pas reconnu dans le fond du liquide le moindre dépôt amer ou quininé.

Un de ces chiens, dans les veines duquel j'avais injecté 36 grains de sulfate de quinine, fut sacrifié 16 heures après l'expérience ; je recueillis tout le sang artériel par la carotide ouverte; je ne pus, malgré tous mes soins, distinguer dans ce sang le moindre vestige de sel quininé : l'évaporation lente du sang et son résidu traité par l'alkool concentré,

et à chaud, ne m'en firent rien découvrir. Je ne fus pas plus heureux avec le sang veineux que j'avais tiré d'un chien auquel j'avais fait avaler un gros de sulfate de quinine dans une soupe, 6 heures avant la saignée copieuse et presque mortelle que je lui avais pratiquée.

DIXIÈME EXPÉRIENCE.

A l'occasion de mettre à découvert, sur un chien de taille moyenne, les vaisseaux chylifères et le canal thorachique, j'avais fait préparer pour l'animal, deux heures avant de le sacrifier, une soupe grasse, mêlée de quarante grains de sel quininé, qu'il dévora. Les vaisseaux lactés étaient bien gorgés de chyle; un d'entre eux, divisé, me fournit un liquide dont la saveur était très-amère, il contenait de la quinine à n'en pas douter; je fendis ensuite le canal thorachique, duquel s'échappa un jet considérable de matière chyleuse bien pure que je recueillis, et dans laquelle je fus étonné de ne pas distinguer le goût amer que j'y supposais d'avance. Dans ma surprise, je crus m'être trompé sur la source du liquide amer que j'avais retiré du vaisseau lymphatique abdominal. En effet je m'aperçus que quelque portion d'aliment s'était introduite dans la cavité du ventre, l'estomac, par mégarde, ayant été piqué, et je pensai que le vaisseau lacté du mésentère, que j'avais ouvert, avait été touché par un

peu de chyme échappé : en conséquence, je soumis à l'essai chimique le chyle, retiré du canal thorachique et dont j'avais environ deux gros et demi ; je l'évaporai, puis je fis macérer le résidu dans l'alkool concentré, qui évaporé à son tour, me donna approximativement un demi grain de principe quininé lavé à l'eau. Son amertume extrême était facilement saisie, personne ne pouvait s'y tromper, ce qui me fit penser que la quinine y figurait encore à l'état de sulfate. D'autres procédés, d'autres réactifs que ceux dont j'ai fait usage, pourraient peut-être déceler dans nos fluides la substance médicinale dont nous nous entretenons; cependant tant d'autres principes sont aisément retrouvés dans les liquides excrétés, que je soupçonne dans le sulfate de quinine une plus grande facilité à subir de l'altération de la part de nos organes, que dans beaucoup d'autres corps, comme l'iode, l'acide hydro-cyanique, le fer, etc. N'est-ce pas à cette susceptibilité d'élaboration et de décomposition qu'on peut rapporter cette promptitude d'effets que nous devons lui reconnaître. La quinine alors acquiert-elle une propriété d'électrisation relative à nos systèmes, au nerveux surtout ? On sait que son état d'électricité change quand cette substance, hors de nos organes, est modifiée par certains états particuliers auxquels on la soumet. Caillaud, Pelletier et Dumas ont mis au jour cette propriété qu'il ne faut pas perdre de vue, ainsi

ils ont reconnu que la quinine fondue se revêt de l'électricité résineuse, et que son sulfate, chauffé à 100 degrés, prend la vitrée : je ne veux pas sans doute expliquer les vertus de ce remède, en les faisant dériver des rapports d'électricité qui, dérangés dans nos appareils, seraient rétablis ou reconstitués par elle; je suis loin de me jeter ainsi hors de la portée de la science; je sais trop qu'il n'est pas encore donné aux médecins de reculer les limites de la physique et de la chimie pathologiques, au point de fixer le rôle des corps impondérables dont sont pénétrés nos tissus, nos fluides et les substances médicamenteuses.

Quant à cette espèce d'insensibilité pour le sulfate de quinine que m'ont présentée les organes séreux et muqueux, les vaisseaux sanguins, leur centre musculeux et le cerveau, on aura moins de peine à y croire, lorsque je dirai qu'il m'est arrivé de saupoudrer avec cette substance les plaies des vésicatoires, en ne les rendant que modérément douloureuses pendant 2 à 3 minutes. Des malades portant de ces exutoires habituellement et refusant tout médicament interne, quoiqu'aux prises avec la fièvre intermittente, m'avaient suggéré la pensée de leur faire absorber le fébrifuge par la peau ; ce fut sans succès. Mais trois jours suffirent au dessèchement des plaies, dès qu'on les eût pansées avec du cérat ordinaire.

On peut sans hésiter admettre, d'après mes re-

cherches : que le sulfate de quinine subit une prompte absorption dans l'état morbide de nos organes, comme dans leur état sain ; en effet, ce médicament donné aux fièvreux, lors du stade de froid, n'est que bien rarement entraîné hors du tube digestif, quand même les alimens causent de l'aversion aux malades, ou que ceux-ci souffrent du dévoîment. Comme les boissons, il passe facilement dans la profondeur de nos vaisseaux, sert à influencer l'accès fébrile futur, à en diminuer l'intensité et même à le prévenir, ainsi que l'avait déjà reconnu d'abord le professeur Chomel.

Il n'est pas croyable qu'il reste long-temps à l'état de sulfate dans les routes circulatoires ; la chaux qu'il rencontre partout dans les organes me paraît devoir détruire sa combinaison saline ; c'est peut-être le premier pas que fait cette substance vers sa décomposition : que devient-elle ensuite ? dans quel viscère subit-elle de nouveaux changemens ? nous l'ignorons ; mais il est probable que son action va bientôt se déployer sur l'organe nerveux.

Malgré la subtilité des molécules du sulfate de quinine, il reste toujours vrai que c'est quand il est offert aux absorbans de l'intestin grêle qu'il entraîne les effets les plus prompts ; il peut être utile de l'injecter par le rectum, de le frictionner en solution alkoolique ; mais on ne peut toujours se fier à ces méthodes indirectes : on se souvient que, par voie endermique, je n'avais obtenu aucun

avantage. Je l'ai aussi administré plusieurs fois en frictions graisseuses ou huileuses dans les fièvres intermittentes, et sans succès.

Ici se terminent mes recherches expérimentales; elles ont été faites en présence de plusieurs élèves : je citerai particulièrement Messieurs Vaust, le jeune, de Liége, et Huart, de Mons, actuellement docteurs en médecine, comme ayant coopéré à mes travaux; je saisis volontiers l'occasion d'attester le zèle avec lequel ils me servirent dans cette circonstance.

Quelques-uns de ces essais ont été répétés, deux ans après, par M. le docteur Cartier, de Wandre, province de Liége, sur le conseil que je lui en donnai, lorsqu'il dût composer sa thèse inaugurale, qu'il soutint en 1828. Il y présenta les résultats les plus analogues aux miens.

---

§ XI.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES TIRÉES DE CE MÉMOIRE.

Nous ne sommes plus au temps où les médecins n'admettaient dans les médicamens que des vertus occultes, ou des principes que l'imagination plaçait directement en opposition avec les élémens morbides, qu'ils pensaient neutraliser et détruire; mais

pour s'être corrigé d'une erreur, sur le mode d'action des médicamens, on est tombé dans une autre aussi grave, lorsqu'on a prétendu faire dépendre tous leurs effets, des degrés plus ou moins élevés d'une simple excitation provoquée dans nos organes, excitation à laquelle toutes les mutations thérapeutiques doivent, dit-on, être uniquement attribuées.

C'est ainsi que ne voulant rien laisser d'inexplicable en médecine, les modernes, ceux même qui ne sont pas entièrement dominés par les nouvelles doctrines, n'ont voulu accorder à la quinine, dans son action destructive de la fièvre, que la propriété d'élever à un très-haut période la vitalité de l'appareil digestif, suscitée ensuite dans tous les autres.

La tonisation seule, la réaction immédiate des organes affaiblis feraient donc tout, relativement à cette mutation prompte et pour-ainsi-dire merveilleuse que la quinine opère en nous. De cette croyance admise, il ne résulterait aucun mal, si elle ne s'opposait dans l'esprit de beaucoup de praticiens à l'application du remède. En effet, si quelqu'apparence d'un mode inflammatoire quelconque vient s'offrir à leur observation, que de hallucinations peut essuyer leur thérapeutique ! Que de présomptions seront facilement conçues sur l'exhaussement futur d'une irritation qui n'est pas dangereuse encore, mais qui pourra devenir redoutable, diront-ils,

s'ils osent adopter une substance qu'ils croient des plus énergiquement excitantes ! Alors que de tentatives ou mal entendues, ou nuisibles on pourra faire, dans l'idée d'abolir des phénomènes d'irritation morbide, tandis qu'ils ne sont dignes aucunement de fixer l'attention ! On va donner souvent plus de prise au mal principal, comme il en arriverait sans contredit dans une pyrexie nerveuse intermittente ou rémittente, compliquée de douleurs vives, d'hémorragie, de gastritie, etc.

Nous devons l'avouer, il faut être bien fort de son indépendance à l'égard des opinions dominantes en médecine, il faut être bien solidement étayé de sa propre expérience, pour oser trancher sur des décisions que des hommes d'un vrai mérite ont hautement proclamées ; c'est pourtant avec une entière conviction de nos principes que nous reconnaissons qu'ils ont trop long-temps servi de guides dans le cas de pratique dont nous traitons actuellement.

Un grand point, pour éviter le danger de l'hypothèse qui tend à rapporter à l'excitation simple l'action entière du sulfate de quinine, comme celles de beaucoup de substances médicinales, c'est de vouloir bien reconnaître que les modes inflammatoires de nos systèmes sont loin de se ressembler ; il faut reporter à leur vraie valeur les diverses définitions de l'inflammation. Callisen (1) appelle in-

(1) Systema chirurgiæ hodiernæ Henr. Callisen, T. I, 442, edit. nov. a professore Ansiaux emend. Leodii.

flammation *morbide*, l'inflammation toujours *identique* pour tant de physiologistes : ce terme de morbide exprime beaucoup, et laisse dans l'esprit l'idée d'une grande variété dans la nature de ce phénomène pathologique. Andral, dont le génie profond et l'esprit observateur pénétrant font époque dans des temps où les doctrines systématiques retiennent encore trop d'empire, Andral, dis-je, ne veut pas définir l'inflammation : c'est pour lui un phénomène trop compliqué, pour qu'il puisse subir la réduction simple qu'entraîne une définition : écoutons-le un moment, quand il dit : « Lorsque l'augmentation de l'excitabilité normale » ou *l'irritation* est accompagnée de rougeur, de » tumeur, de douleur, on l'a appelée *inflammation.* » Créée dans l'enfance de la science, cette expression » toute métaphorique était destinée à représenter » un état morbide dans lequel les parties semblent » brûler, s'enflammer, comme si elles avaient été » soumises à l'action du feu. Reçue dans le langage, » sans qu'aucune idée précise lui ait jamais été attachée, sous le triple rapport des symptômes qui » l'annoncent, des lésions qui la caractérisent et » de la nature intime, l'expression d'*inflammation* » est devenue une expression tellement vague, son » interprétation est tellement arbitraire, qu'elle a » réellement perdu toute valeur; elle est comme » une vieille monnaie sans empreinte, qui doit être » mise hors de cours, car elle ne causerait qu'erreur

» et confusion. L'inflammation ne peut plus être
» considérée que comme l'expression d'un phéno-
» mène complexe, qui comprend plusieurs autres
» phénomènes dont la dépendance n'est ni néces-
» saire ni constante . . . .
» . . . .
» . . . .
» Il n'importe pas de déterminer si tel ou tel groupe
» de lésions doit être ou non rapporté à ce qu'on
» appelle une *inflammation;* ce qu'il importe, c'est
» de bien étudier chacune de ces lésions, c'est de
» remonter à leur cause et de pénétrer leur na-
» ture (1). »

Peut-on ne pas adopter ces idées? Ne découlent-elles pas d'un jugement sûrement éclairé par les faits les plus nombreux d'anatomie pathologique, et par ceux d'une clinique le plus sagement envisagée? Mr. Blaud (2), dans son excellent Mémoire sur le siége et la nature des fièvres périodiques, a déjà voulu prouver par les faits, que les fièvres intermittentes et rémittentes n'étaient ni de véritables phlegmasies, ni des gastro-entérites. Je crois par

---

(1) Précis d'anatomie pathologique par G. Andral, professeur à la fac. de méd. de Paris, T. I, p. 9.

(2) Mémoire sur la nature et le siége des fièvres intermittentes et rémittentes par Mr. Blaud, médecin en chef de l'hospice de Beaucaire. Nouvelle Bibliothéque médicale, 11e. année, T. IV, p. 257.

mes essais sur le sulfate de quinine, avoir ajouté quelques vérités cliniques à celles qu'il a tirées de son expérience ; je me trouve heureux, sans admettre toutes ses opinions, de fortifier, avec un aussi estimable praticien, des principes que tous les médecins sont loin d'avouer et de suivre.

Revenons au mode d'action du sulfate de quinine et disons que nous n'avons pas le droit d'assurer que ses effets immédiats, et surtout les secondaires, sont analogues à ceux qu'impriment les substances irritantes, ou propres à engager la surexcitation des appareils vasculaires et nerveux ; il n'est pas, comme on le sait, le seul objet médicamenteux qui, capable de produire les plus grandes altérations dans notre économie et d'en bouleverser même toute l'harmonie, ne laisse pourtant après lui aucune trace ou d'irritation, ou de lésion inflammatoire.

Négligeons donc les assertions de quelques savans, même de ceux qui ont le plus de titres à notre reconnaissance par leurs travaux en médecine, lorsqu'ils ont écrit que le sulfate de quinine, placé dans l'estomac, entraînait une chaleur vivement sentie et propagée sur tout le tube intestinal ; que la poitrine, la tête participaient à un état d'agitation, qui déterminait un malaise plus ou moins supportable ; que les sécrétions recevaient de cet agent une modification considérable, que les urines étaient sécrétées en moindre quantité et se chargeaient ; qu'au contraire la peau fournissait de la sueur, et qu'enfin

de cette commotion générale résultait l'effet physiologique dont devait dépendre la chute des accès fébriles, brisés sans doute par cette révolution dans laquelle avaient été engagés tous les appareils (1).

Lorsque l'on considère l'influx tranquille de 5 à 6 grains de sulfate de quinine, sous lequel on voit du jour au lendemain disparaître toute la scène terrible d'une fièvre rémittente pernicieuse, ou d'une quarte opiniâtre, combien nous sommes forcés de retirer nos diverses explications sur les effets des médicamens! c'est ici que s'évanouit malheureusement la médecine dite physiologique, il faut la livrer aux faits; un jour viendra peut-être où il sera permis d'y ajuster mieux une autre qui, décorée du même titre, mais plus heureusement conçue, devra pour nous être préférable et plus sûre.

Caventou a bien dit qu'après l'ingestion de quelques grains de quinine pure, il avait éprouvé une chaleur répandue par tout le corps, que des battemens artériels plus prononcés, qu'une sensation pénible au cardia, à la région épigastrique et abdominale, des borborigmes, des coliques, des déjections alvines, un tourment général achevait de rendre l'image de l'état bien pénible qu'avait supporté le système nerveux, soumis à l'action de la

---

(1) Barbier, Mat. méd., T. I, pp. 300 et 304, nouvelle éd.; id. sur la Cinchonine et la quinine, pp. 293 et 299.

quinine. Il est sans doute possible que cette substance, presque insoluble dans nos fluides gastriques, ait une activité trop concentrée sur quelques points de notre organe, et le gêne douloureusement, comme le feraient beaucoup d'autres corps peu irritans, mais peu solubles; tels que l'oxide de zinc, le protoxide de fer, l'argile, la magnésie pure, et toute matière indigeste. J'ai vu aussi que par fois l'estomac souffrait du contact de la quinine pure; mais on ne peut assimiler ses effets avec ceux de son sulfate; ce serait inconséquent. D'ailleurs si je m'en tiens à quelques essais que j'ai faits avec la quinine, que j'ai aussi injectée dans les veines des animaux, je pense que l'on a grossi les résultats de l'irritation déterminée par cet alkaloïde pur. Quant au sulfate de quinine, j'en rapporte les effets exagérés à cette prévention de l'esprit, qui d'abord n'a pu supposer de grands produits thérapeutiques, que de la part des agens dont l'agression lui semblait devoir être ou prompte, ou violente, ou très-appréciable par des phénomènes d'irritation ou d'inflammation : mais on s'est trompé. Combien de fois n'ai-je pas injecté par lavement le sulfate de quinine, à la quantité de 16 et 20 grains délayé dans l'eau de son ou de lin, sans que les malades, qui n'avaient pas connaissance du médicament employé, fissent mention d'aucune sensation même incommode, et sans qu'il survînt d'évacuations alvines! Que deviennent donc ces remontrances des

auteurs sur la stimulation locale (1), qu'ils disent causée par ces injections? Elles ont été, ce me semble, bien hasardées. On lit encore que les effets du sulfate de quinine ne sont pas relatifs seulement à sa dose, mais encore à l'état où se trouvent les organes sur la surface desquels on le place. On dit que dans l'irritation de l'estomac, le remède agit avec *dureté* et douleur; que tout état phlegmasique doit faire redouter l'usage de cette substance médicinale : mais comment encore concilier ces observations répétés dans les livres, comme par écho, avec celles des fièvres rémittentes ou intermittentes, qui cèdent si heureusement à l'emploi de notre sulfate, distribué dans l'oubli total des symptômes les plus saillans de l'état bilieux ou inflammatoire? d'où l'on reconnaîtra ce que vaut en matière médicale le mot *excitant*. Rien n'est plus trompeur que cette expression dont on fait tant de fausses applications, principalement si l'on abonde dans le sens de la doctrine, qui n'admet chez les corps mis en rapport avec nos organes, que des propriétés identiques d'un même mode d'excitation, et ne variant que par son degré. Cet étrange abus nous éloigne de l'étude qui conduit à la connaissance des effets spéciaux des médicamens.

Qui ne sent que les résultats fonctionnels quel-

---

(1) Dict. de méd., Tom. XVIII, page 133.

conques, obtenus de nos organes influencés par les remèdes, sont plus variés que les composans de ces derniers? Que les effets et les élémens des agens médicinaux sont souvent mal caractérisés, parce qu'ils sont difficilement appréciables? Ce n'en est donc pas moins la mort de la science thérapeutique que de ranger sous le degré simplement divisible de l'excitation, les vertus des diverses substances médicamenteuses; il est essentiel de faire attention que si les phénomènes physiologiques produits par elles tiennent souvent à la nature différente de leurs molécules, fréquemment aussi ils sont dûs à la proportion respective de leurs élémens entre eux, quoiqu'à-peu-près d'une même essence. Consultons nos observations tirées de l'hygiène et comparons; n'avons-nous pas fréquemment à considérer des mutations organiques très-défavorables à l'économie, lorsqu'un aliment doux et simple, une espèce de lait, par exemple, a fait trop long-temps la base de la nutrition d'un enfant? Pour détruire le résultat fâcheux de ces mutations, il nous suffit d'apporter des modifications légères dans la diététique instituée d'avance : nous n'avons qu'à substituer une autre sorte de lait à celle qui était adoptée auparavant, et qui avait jeté le trouble dans toutes les fonctions du jeune individu. Les laits, variant peu par leurs principes, agissent donc bien variablement sur les êtres qui s'en nourrissent. Qui ne sait en effet que le lait d'ânesse,

celui de la jument, de la brebis, de la vache, de la chèvre, celui de la femme enfin, ne recèlent aucun le même mode d'action sur les enfans, ni même sur les adultes ? Nous sommes forcés de fonder cette variété d'influence, non sur la nature, mais sur la différente proportion des élémens qui composent ces liquides nutritifs dont nous venons de faire l'énumération.

En thérapeutique nous voyons la même chose se passer, lors de l'administration des acides ou des acidules : l'un excite la toux, l'autre la sueur; l'autre provoque la sécrétion des urines, un autre encore les rend alkalescentes (1) : leurs composans paraissent ne différer aussi que par la proportion de l'un ou de l'autre d'entre eux. Quelque système que l'on adopte à l'égard de ces observations, on sent bien qu'il y a autre chose à pressentir que le degré pur et divisible de *l'excitation*, dans le mode d'action de ces substances que nous venons de mettre en parallèle. D'ailleurs, ceux qui ont quelque idée de la transformation chimique des combinaisons organiques se familiariseront, ce me semble, avec les idées que je viens d'émettre.

En étudiant les procédés qu'emploie la nature pour effectuer la nutrition; on ne peut nier l'existence d'une sorte de chimie organique normale qui préside à cette fonction. Dans les affections

---

(1) Woehler.

morbides, on ne peut s'empêcher de reconnaître une chimie pathologique intéressant les solides et les fluides (1). Dans les influences déterminées par les médicamens, il est probablement des modes chimiques établis par eux, et auxquels un jour on saura rapporter une foule de faits encore inconnus, dont dépendent les changemens utiles ou défavorables que présentent nos fonctions : il est donc une chimie thérapeutique à entrevoir dans les agressions médicamenteuses ; n'y contribue-t-elle pas peut-être pour le tout dans la plupart de nos médications? Lorsqu'on pourra le prouver par des faits positifs, la théorie de l'excitation simple sera bientôt réduite à sa véritable valeur.

Depuis que je professe la médecine, je ne cesse de détourner les esprits de cette propension à se payer d'un mot (excitant) pour expliquer les vertus de la plupart des médicamens. Orfila fait aux médecins une bien grande leçon lorsque, traitant des corps vénéneux, il leur en expose les effets variés. Que l'on consulte leur différence étonnante d'action, et l'on sentira qu'il faut aussi scruter et noter les actes si diversifiés des agens médicinaux sur nos appareils. Il restera toujours inévitable de procéder en matière médicale, comme on est obligé de le faire en physiologie, lorsqu'on prétendra à l'éclairer : tout en considérant, par exemple, la loi uni-

---

(1) Nysten, Bichat, Leuret.

forme, qui semble régir la masse des phénomènes de l'excitabilité ou de la sensibilité, il n'en faut pas moins séparer les faits spéciaux rentrant dans la série des actes multipliés qu'offrent la digestion, la chylose, l'hématose, la circulation, les sécrétions, etc. En matière médicale, on ne doit pas moins aussi rechercher dans les médications que nous opérons avec tel ou tel corps (qu'on croirait au premier coup-d'œil doué d'une faculté d'exciter identique) les différences d'atteintes qu'ils portent, soit à la nutrition, soit aux sécrétions, soit à la sensibilité des tissus ou des organes; d'ailleurs une modification de ces derniers, qui paraît n'être qu'une excitation, une exaltation des propriétés vitales, n'est peut-être pas une excitation positive, mais au contraire un abaissement, une perversion même de celles-ci, enfin, le produit peu soupçonné d'une combinaison vitale. Je ne puis voir, en effet, dans les impressions du sulfate de quinine, une excitation franche dont il n'y ait qu'à mesurer la puissance; je n'aperçois pas d'organes qui se soulèvent contre lui; beaucoup d'inflammations même tombent sous son genre d'agression : il n'est donc pas un tonique *excitant* comme tant d'autres substances; s'il le devient, c'est d'une manière bien indirecte, puisqu'il ne peut prêter à l'économie débilitée dans l'anémique ou le scorbutique, aucune vigueur réelle : je n'y vois donc aucun principe qui rappelle l'énergie, de manière à engager le jeu plus vif

et plus prompt de la fibre, ou enfin sa restauration ; ainsi que l'effectuent le vin, le fer, le tannin, l'huile essentielle, etc.

L'émétique excite, la scille excite, le vin, le café, l'opium, la quinine excitent, la digitale aussi ; on le sait; mais le Comment? importe plus que l'excitation elle-même, dont l'idée est toujours donnée par toute substance active, sans laisser après soi celle de curation : si le mode de cette curation nous est le plus souvent caché, il ne faut pas laisser de s'en occuper, comme d'un fait dont il est important de démêler la nature ; vouloir le rapporter à une même cause, par conséquent, vouloir assimiler tous ceux qui y seront analogues, c'est agir dans un esprit d'hypothèse gratuite, commode à suivre, sans doute, mais qu'il faut abandonner en médecine.

En réfléchissant sur l'action du sulfate de quinine, je suis fondé à dire qu'on doit reconnaître en lui un effet spécial et direct sur le système nerveux. En employant cette substance dans les fièvres périodiques, dans les larvées douloureuses, n'oppose-t-on pas un médicament nervin à des affections essentiellement nerveuses? D'une part les fonctions perverties des nerfs semblent se rétablir ; de l'autre, leur mode douloureux se détruit. A ce simple aperçu, n'est-on pas frappé de cette espèce de relation mystérieuse qui s'établit entre l'organe nerveux et le sulfate de quinine, de laquelle résulte un changement qui constitue le rhythme de l'innervation phy-

siologique. N'a-t-on pas toute raison de croire que la quinine mérite beaucoup mieux de jouir du titre que nous venons de lui accorder que de celui d'excitant? Il en est de cette substance comme de la strychnine, de la morphine, du camphre, des narcotico-âcres, substances qui, pour la plupart, sont aussi assez bizarrement rangées parmi les excitans; mais cette expression n'empêchera jamais le praticien de distinguer l'immense distance qui existe entre eux et les stimulans aromatiques, huileux essentiels, les absynthe, quassia, etc. (1).

D'après l'exposé des médications qui sont produites dans les affections périodiques, peut-on admettre que le sulfate de quinine comporte une action plutôt relative au système nerveux ganglionnaire, qu'à celui de la vie de relation? Je sais qu'on

---

(1) Au moment où je livre ce Mémoire à l'impression, je lis un article (*) sur les doctrines médicales italiennes, dans lequel je trouve que la propriété *stimulante* du sulfate de quinine est *révoquée en doute* par l'école de Tomassini; ce sel, d'après l'opinion de ce grand maître, n'est pas capable d'accroître l'état inflammatoire des organes; il ne le range cependant pas au nombre des substances contro-stimulantes; il trouve son action plus en rapport avec le système nerveux qu'avec tout autre; des faits cliniques l'ont porté à admettre cette croyance, que je vois avec plaisir coïncider avec la mienne.

(*) Journal hebdomadaire de Médecine, par MM. Andral, etc, 12 décembre 1829, traduction de Mr. le Dr. N. Picolos.

a quelquefois voulu attribuer les phénomènes des fièvres intermittentes aux modifications de sensibilité éprouvées par les nerfs du premier ordre, c'est-à-dire à ceux d'assimilation ; mais les larvées dans lesquelles on peut voir en état de souffrance périodique, le nerf frontal, ou le facial, ou le sciatique, etc. Mais les exemples que j'ai rapportés de douleurs atroces du dos du nez, et des extrémités inférieures, nous prouvent abondamment que le médicament dont nous étudions l'action, dirige ses effets aussi bien vers un ordre de nerfs que vers l'autre ; de cette médication identique subie par eux, on serait tenté d'inférer que les diverses divisions du système nerveux sont pénétrées d'une sensibilité, ou se trouvent sous la puissance d'une innervation, dont l'essence ne diffère pas autant qu'on l'a pensé. Notre raisonnement ne paraît-il pas concluant, quand on observe que leurs fonctions se trouvant désordonnées par les mêmes causes, sont ramenées à leur type normal à l'aide des modifications qu'imprime le sulfate de quinine administré dans les mêmes circonstances ? Quoiqu'il en soit, j'abandonne cette simple induction dans la crainte de paraître, en matière si délicate, partager une opinion trop hypothétique.

Un fait tiré de mes observations particulières, et bien capable selon moi de confirmer ma proposition, vaudra mieux que tous les raisonnemens imaginés dans la vue de la faire valoir.

Mme. H., agée de 30 ans, mère de plusieurs enfans, de moyenne constitution, éprouvait en 1830 une douleur périodique quotidienne qui, depuis 6 jours, entreprenait la partie supérieure et latérale gauche de la tête. A dix heures au matin et jusqu'à 6 du soir, le mal sévissait avec beaucoup de violence; il ne se dissipait qu'aux approches du sommeil. Je soumis la dame, pendant trois jours de suite, à l'usage de 16 grains de sulfate de quinine divisés en quatre paquets; d'abord il y eut du soulagement, mais pour achever la guérison, le 4me. jour j'engageai la malade à doubler la dose et à se faire passer, vers la soirée, un lavement de graines de lin, contenant 12 grains du médicament antifébrile. Le lendemain cinquième jour du traitement, elle se trouva dans un malaise singulier, qu'elle disait répandu dans tout son être, et dont elle se sentait comme toute étourdie; elle n'avait d'ailleurs que très-peu de douleur à la tête; quelques coliques sans diarrhée l'avaient aussi tracassée dans la nuit. Un autre phénomène l'étonnait beaucoup, c'était une dureté d'ouïe qui la rendait incapable de distinguer les sons peu forts; elle ne s'entendait pas marcher, ni presque plus parler: elle demandait aux autres d'articuler hautement leurs paroles. Cependant ce jour-là même, au soir, Madame H. fut nettement dégagée de sa céphalalgie, qui ne reparut plus; la surdité seule persista encore deux ou trois jours: alors elle cessa, malgré la continuation du médica-

ment, qui pendant quelque temps encore fut pris à 12 grains par la bouche.

L'organe encéphalique tout entier a bien ici témoigné les atteintes profondes que lui portait le sulfate de quinine. Les douleurs intestinales, quoique légères, le malaise total du corps, l'étourdissement des sens, l'altération de la sensibilité des nerfs auditifs, voilà bien les preuves d'une sorte d'invasion générale que fit la substance médicamenteuse dans les nerfs cérébro-spinaux et ganglionnaires ; mais au profit de la malade.

Remarquons quelle grande quantité du remède salin fut nécessaire pour enlever la névrose dont nous venons de faire mention ; c'est l'analogue de mon observation 19me.

On voit qu'il ne faut pas admettre trop absolument la remarque pratique de Magendie, quand il assure avoir constaté (à la vérité sur les fièvreux) qu'on a les mêmes chances d'arriver à la guérison, lorsqu'on administre le sulfate de quinine à la dose de 24 ou de 2 grains (1) ; j'ajouterai encore que je ne crois pas que dans ces circonstances, il faille penser à l'introduction de ce remède, par la voie de la muqueuse de la bouche ou des gencives, ainsi que le conseille Mr. Pointe (2), imitant la méthode de Clare, relativement aux frictions mercurielles.

---

(1) Archiv. génér. de méd. T. 13, 1827, pag. 458, var.

(2) Archiv. génér. de méd. T. 12, 1826, pag. 133, var.

L'absorption du médicament doit être non-seulement parfaite, mais encore trop considérable pour prétendre à extirper un mal qui exige souvent par jour 30 à 40 grains de l'antipériodique ; quant à l'impression que fit ce dernier sur le nerf acoustique, c'est la première fois que je l'ai constatée ; bien qu'elle ait été remarquée par un auteur dont je regrette que le nom m'échappe en ce moment.

Je devrais peut-être établir ici un parallèle entre les avantages qui ressortent du traitement des fièvres périodiques, avec le sulfate de quinine, et ceux auxquels donne lieu l'usage du quinquina dans les variétés de ces affections ; mais j'en crois le résultat déjà connu par les médecins : je n'appuierai plus qu'un moment sur la timidité avec laquelle j'attaquais les intermittentes à l'aide du sel de quinine en certaines circonstances, et sur la hardiesse que j'apporte à les combattre actuellement par le même moyen, en pratique d'hôpital comme en pratique civile.

Dans toute fièvre tierce, quotidienne, quarte même, je n'ai jamais eu à me repentir d'avoir usé du sulfate de quinine dès le second accès.

Souvent lorsque j'avais été trop réservé dans l'emploi du sel fébrifuge, tantôt parce que les malades accusaient un état saburral de la bouche, avec nausées et vomissemens bilieux dans les accès; tantôt parcequ'ils éprouvaient du dévoîment; parce qu'ils avaient la langue rouge et le pouls élevé; souvent, dis-je, quand je cherchais à temporiser

dans l'espérance de voir ces divers états se corriger par les vomitifs, les laxatifs et les adoucissans; les malades, au troisième ou au quatrième accès, se montraient dans la même situation, même beaucoup plus fatigués par les attaques que la fièvre leur avait portées; j'étais forcé d'en venir à l'antipériodique, et presque toujours une prompte amélioration me faisait regretter d'avoir évidemment laissé mes malades en proie à des tourmens que j'aurais pu leur épargner. Je conçois que quand on n'avait que le quinquina à opposer aux fièvres périodiques, les matériaux nombreux qui le constituent pouvaient entraîner des accidens auxquels ne donne pas lieu le sel de quinine; j'admets donc encore qu'il y a de la sagesse à chercher à peser les circonstances dans lesquelles il est le plus favorable d'administrer le cortex. Qu'on se souvienne toutefois de Torti qui, sans moyen diététique, sans aucune thérapeutique préparatoire, le prescrivait dans les cas graves et périlleux; les Mercatus, Morton, Valhoff, Lauter, Stoll, Pinel, l'ont imité avec bonheur. Nous voyons encore ce remède réussir chez des malades qui le prennent sans égard pour les états gastriques ou d'irritation, bien faits pour donner à penser aux dangers d'une pratique peu raisonnée, et paraissant brusquer trop témérairement les complications fébriles; ne dirait-on pas, même dans ces réussites, que la nature n'a eu besoin que du seul principe de la quinine pour

rentrer dans ses droits? Forte assez par lui pour vaincre encore les entraves nouvelles que lui faisaient subir les autres élémens du quinquina, du moins l'on ne peut nier qu'il est des cas où ces élémens, pris seuls et bien isolés de la quinine, pourraient être immanquablement nuisibles.

Telle est la latitude que me donne le sulfate de quinine, que dans les accès violens de fièvre je ne crains plus, pour l'adopter, aucun symptôme qui atteste, ou la gastricité, ou une phlegmasie gastro-entéritique, ou même cette sensibilité nerveuse de l'estomac, qui ferait croire que le rejet du médicament aura lieu dès qu'il sera ingéré. Ce n'est que quand les malades ont une répugnance invincible pour tout remède, qu'il faut seulement penser aux autres voies par lesquelles on pourra introduire le sulfate de quinine dans l'économie : je crois ce principe extrêmement important dans la pratique. Je le répète : dans une multitude de circonstances, il ne faut pas croire sur de légers indices que ce médicament sera vomi, on pourrait s'y tromper. C'est ainsi que souvent les malades ne supportent pas les adoucissans, ni les bouillons, tandis qu'ils peuvent recevoir et conserver le sulfate de quinine. En l'employant par lavement, ou par la méthode iatraleptique, on est toujours peu certain d'obtenir la suspension d'une fièvre dont l'espèce redoutable entraînerait un accès mortel, s'il reparaissait. Il en est du sulfate de quinine comme de toutes les matières médica-

menteuses ; c'est toujours par l'intermédiaire de l'estomac que ce sel agit avec le plus de sûreté. Aussi, je pose encore comme maxime qu'il faudrait en adopter l'ingestion lors d'une fièvre pernicieuse, si même le malade le rejetait en partie : rien d'ailleurs n'empêcherait de combiner cette méthode avec les autres.

Loin de moi l'idée exclusive de n'avoir recours qu'au sulfate de quinine pour détruire les fièvres d'accès. Je me rappelle les exemples des praticiens qui, pour parvenir à leur but, ont dû se reporter vers le quinquina, ou s'adresser à quelqu'autre modificateur puissant du système nerveux. Mr. le professeur Sauveur m'a reproduit cette vérité, confirmée par sa pratique ; une fois il voulut, avec le sulfate de quinine hautement administré, combattre une tierce intermittente : il n'en vint à bout qu'en usant de la mixture stibio-opiaciée. Il m'est aussi arrivé de guérir des tierces à l'aide de cette potion : mais c'était sans avoir usé d'aucun autre moyen auparavant.

Quoique j'aie réussi généralement dans le traitement des fièvres intermittentes et des rémittentes, à notre hospice ou en ville à l'aide du sulfate de quinine, il faut se souvenir que plusieurs complications, que je n'ai pas rencontrées dans ces affections, peuvent néanmoins se montrer, et mériter de la réserve de notre part dans l'emploi du sel fébrifuge, elles pourraient exiger encore qu'on lui

préférât le cortex. C'est au temps à prononcer à cet égard.

Serait-il vrai que les intermittentes sont plus susceptibles de récidives après l'usage du sulfate de quinine, qu'après celui du quinquina? Sertuerner de Hammeln, qui pensait avoir des raisons d'adopter l'affirmative, soupçonna qu'il existait dans l'écorce du Pérou un autre principe nouveau, capable de fortifier et de rendre durable sa vertu antifébrile, même celle de la quinine : en conséquence, il l'à cherché, et par suite d'essais que son habileté si connue a rendus fructueux, il a découvert ce principe, dont il a tracé les caractères (1).

D'après l'expérience clinique, il atteste y avoir reconnu une propriété fébrifuge bien supérieure à celle de la quinine; il a nommé ce corps *chinoïdine.*

Sur l'article des récidives, j'ai consulté mes confrères; ils sont aussi satisfaits de la propriété antifébrile et permanente de la quinine sulfatée, que j'ai pu l'être moi-même. MM. les Drs. Delvaux, professeur de chimie à notre université, Dupont et Hauzeur, médecins très-expérimentés, attachés aux hospices de cette ville, ont traité beaucoup de fièvres intermittentes par le sulfate de quinine; il n'ont pas remarqué qu'elles offrissent plus de

(1) Revue Méd., Journal de Clinique de l'Hôtel-Dieu; janvier 1830, p. 144.

propension à reparaître, lorsqu'elles avaient été guéries par l'emploi de ce sel.

Tel est le fruit de notre observation générale ; il ne restera peut-être pas le même suivant les localités.

Je dois encore rapporter que Mr. le Dr. Bamps exerçant avec distinction la médecine à Hasselt, ville entourée de terreins très-marécageux, m'a assuré que, sur un grand nombre de fiévreux qu'il avait à traiter tous les ans, les récidivés étaient ceux qui avaient pris le sulfate de quinine ; qu'il en observait peu ou point, au contraire, parmi les individus auxquels il administrait le quinquina préparé avec l'acide sulfurique et le sous-carbonate de soude. Il se disait en droit de croire que les selles modérées auxquelles donnait lieu cette composition, étaient utiles à la guérison, qu'elles la rendaient plus parfaite, plus permanente.

La recette dont il se sert, et que nous transcrivons (1), est celle dont Mr. Martens, docteur en médecine et en sciences à Maestricht, nous a donné connaissance dans l'Observateur médical, août 1828.

---

(1) R. Cort. peruv. unc. unam. Coq. aq. coîs libr. duab. usq. ad col. unc. decem.

Add. acid. sulfur. dilut. ph. belg. unc. semis. subcarb. sod. Dr. unam. syrup. cort. aurant. unc. duas. sume cochl. Bihorio.

Mr. Bamps débute par cette décoction, sans avoir, dit-il, à craindre aucune suite désagréable. Il y a ici quelques rapports à établir entre cette préparation et la poudre antipyrétique (1) de Mr. Peretti, qu'il prétend aussi être plus efficace, en certaines circonstances; elle résulte du cortex, bouilli dans une eau aiguisée d'acide hydrochlorique et précipitée par la potasse caustique : dans l'une et l'autre composition tous les principes du quinquina sont conservés. Mais dans celle de Mr. Peretti, il ne se trouve point, ou bien peu, de sel purgatif.

Mr. Martens nous assure avoir donné sa décoction avec succès à plus de cent malades atteints de fièvre intermittente, soit bénigne soit compliquée de symptômes pernicieux ; il l'a vu réussir, dit-il, lorsque le sulfate de quinine avait échoué. Il n'établit pas d'ailleurs de comparaison relativement aux récidives après l'emploi de ces deux moyens antifébriles.

Me bornant au plan que je m'étais tracé, je terminerai ce mémoire par quelques corollaires pratiques.

1°. J'ai cherché à faire connaître que souvent, dans nos contrées, les fièvres continues sont modifiées heureusement par le quinquina, ou du moins qu'elles n'en sont pas toujours exaspérées, enfin que la quinine qu'il contient n'ajoute pas alors à l'état inflammatoire qu'on voit accompagner ces pyrexies.

---

(1) Archives générales de médecine, septembre 1829.

2°. En indiquant la médication essentielle que réclament les fièvres rémittentes et intermittentes, simples ou compliquées, j'ai fait voir que jamais l'administration du sulfate de quinine ne fut entravée par les états apparens de phlegmasie qui avaient été observés.

3°. Lors des pyrexies périodiques pernicieuses, les voies digestives supérieures sont celles qu'il faut choisir pour administrer le sulfate de quinine, même quand elles paraissent phlegmasiées; toute autre répond mal à l'objet essentiel, qui est de faire absorber le médicament et de le répandre promptement dans l'économie.

4°. J'ai reconnu que d'anciens états pathologiques et irrésolubles des organes ne devaient pas s'opposer à l'adoption du sulfate de quinine dans les fièvres périodiques.

5°. J'ai admis, comme fait de pratique, qu'il faut opposer aux accès de fièvre rémittente pernicieuse, des doses de sulfate de quinine plus fortes qu'à ceux des intermittentes du même caractère.

6°. Je suis convaincu que le sulfate de quinine est encore utile, lors même qu'il est donné immédiatement avant ou pendant le stade du froid dans les intermittentes.

7°. Je me suis assuré de l'innocuité du sulfate de quinine, lorsque des éruptions rouges et vives coïncident avec les accès d'intermittentes.

8°. J'ai acquis la certitude que le gonflement des

extrémités inférieures n'est pas plus prononcé après la guérison des intermittentes par le sulfate de quinine promptement administré, que lorsqu'on y a disposé les malades par d'autres médications. La même chose a lieu dans les états concomitans de gastricité ou d'autres complications.

9°. Je suis certain que dans les intermittentes et les rémittentes graves, la douleur épigastrique ou stomacale que peut procurer le sulfate de quinine, ne doit pas en arrêter l'administration par la bouche; un succès parfait peut encore en être le résultat.

10°. Il est des fièvres qui ne cèdent pas au sulfate de quinine, ni aux autres antifébriles, mais au temps, et surtout au changement de localités.

11°. L'expérience m'a démontré qu'on ne cause pas toujours du mal aux fiévreux, quand lors de l'existence préjugée d'une rémittente pernicieuse, on leur donne le sulfate de quinine pour briser l'influence que l'on présume avoir à craindre de cette dernière.

12°. J'ai la preuve que le sulfate de quinine, loin d'irriter, ramène à un état de suppuration louable les plaies vives des vésicatoires, etc., sur lesquelles on l'applique, mêlé aux corps gras, etc.

13°. On ne peut nier que le sulfate de quinine, placé sur des surfaces muqueuses affectées d'inflammation, ne tende souvent à y ramener le rhythme naturel de leurs propriétés vitales.

14°. Comme on voit, le mercure, l'émétique, l'iode, etc., influencer heureusement les surexcita-

tions particulières des tissus frappés du mode vénérien, fébrile, ou hypertrophique, le sulfate de quinine peut aussi modifier utilement les phlegmasies spéciales des systèmes et du muqueux surtout, dans les fièvres périodiques.

15°. Dans des phlegmasies dangereuses, où plusieurs des symptômes qui les caractérisent paraissent avec une périodicité notable, le sulfate de quinine détruit parfois celle-ci sans entraîner cependant d'amélioration essentielle dans l'état du malade.

16°. Je pense que le sulfate de quinine est quelquefois bien utile dans les douleurs nerveuses non périodiques, celles des dents surtout.

17°. Je crois ce sel nuisible dans les affections tuberculeuses des poumons.

18°. Quoiqu'il semble parfois précipiter les évacuations alvines chez les fièvreux, ce qui est rare, il peut aussi porter à la constipation des individus atteints d'autres affections.

19°. Je n'hésite pas à assurer que le sulfate de quinine n'apporte aucun préjudice à la menstruation, ni à l'imprégnation, ni même à la grossesse, à quelque période qu'elle soit avancée.

20°. L'émétique, l'opium, les purgatifs les plus usuels et le mercure ne m'ont paru rien perdre de leurs propriétés, quand ils étaient prescrits avec le sulfate de quinine.

21°. De mes expériences sur les animaux vivans,

il résulte qu'il est difficile de susciter l'inflammation d'aucun tissu, par l'application immédiate du sulfate de quinine.

22°. Occupé à découvrir le mode d'action du sel fébrifuge, j'ai été conduit à lui refuser la propriété éminemment tonique; il m'a semblé que c'était rendre un service à la thérapeutique, dans les circonstances où il est urgent de stimuler, d'augmenter les moyens vitaux; en effet, un temps précieux peut être perdu pour le malade, et l'occasion de guérir s'échapper : *occasio præceps*. J'ai cru donc devoir donner au sulfate de quinine la vraie place qu'il doit tenir parmi les substances médicamenteuses : en ne consultant que les propriétés qu'il manifeste en clinique; je l'ai rangé dans les nervines.

Telle est la série principale des vues que je me suis proposé d'offrir au praticien; je m'estime heureux si j'ai pu les établir comme certaines, soit en totalité, soit en partie.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

§ III.

§ IV.

§ V.

ARTICLE DEUXIÈME.

§ VI.

§ VII.

§ VIII.

ARTICLE TROISIÈME.

§ IX.

§ X.

